www.stdenissurrichelieu.com

Le Dionysien

Membre de : Association des plus beaux villages du Québec

599 chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0 • (450) 787-2244 / 787-2092

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE VOL. 20, N° 10 ▪ OCTOBRE 2016

SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU ET SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU S'ASSOCIENT POUR CRÉER « COVOITURAGE DES PATRIOTES ».

La mobilité en milieu rural est un enjeu de taille pour le développement des petites municipalités. Afin de répondre au besoin des résidents qui n'ont pas accès à un véhicule pour se déplacer, voir un accès limité, les municipalités au nord de la Vallée-du-Richelieu, soucieuses d'encourager des pratiques écoresponsables et d'entraide, se sont associées afin de créer et d'offrir un nouveau service : **« Covoiturage des Patriotes »**.

Soulignons que les utilisateurs sont responsables d'assurer leur sécurité. Il est donc essentiel de prendre les précautions qui s'imposent avant d'offrir le transport ou de profiter de celui-ci. Mentionnons également que les municipalités participantes offrent des aires de stationnements incitatifs sur leur territoire bien que le lieu de départ soit libre à chacun.

COVOITURAGE DES PATRIOTES

Inscrivez-vous via notre site web.

Dans cette édition :

Mot de la Mairesse 2-3
Séance extraordinaire 4
Séance ordinaire 5-9
Offre d'emploi 9
Avis publics 10
Historique des comptes 11
Loisirs et vie communautaire 12-13
Fête du Vieux Marché 13
Bibliothèque Magimo 14
AGAD 15
Société d'histoire 16
AFEAS 17
Communauté chrétienne 18
Fabrique 19
Âge d'Or 20
Coopérative de Santé 20
Petites annonces 30
Nos commerçants 21-43

À LA MAIRIE

Votre conseil municipal

Ginette Thibault
Mairesse

Gilles Martin
Siège #01

Jean-Marc Bousquet
Siège #02

Florent Spay
Siège #03

Jean Huard
Siège #04

Lyne Ross
Siège #05

Raynald Bélanger
Siège #06 - Pro-maire

Bureau municipal:
Tél.: (450) 787-2244 ou (450) 787-2092
Téléc.: (450) 787-2635
Courriel: info@stdenissurrichelieu.com

Heures de bureau:
Lundi au jeudi: 8h30 à 16h30
Vendredi: 8h30 à 16h00
Fermé entre 12h00 et 13h00

Directeur municipal:
Me Pascal Smith
Tél.: (450) 787-2244 ou (450) 787-2092

Inspecteur municipal:
Denis Bourdon
Tél.: (450) 787-2244 ou (450) 787-2092

Chef pompier:
Robert Phaneuf
Tél.: (514) 235-1017 ou (450) 787-3839

Loisirs
Marylène Huard – Tél.: (450) 787-2712

Commission scolaire des Patriotes:
Tél.: 1 (877) 449-2919

Dépôt légal:
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1918-6274 – Imprimé au Canada

Conception et impression du bulletin:
© Les Publications Municipales - 1-877-553-1955

MOT DE LA MAIRESSE

Chers dionysiennes et dionysiens,

Travaux à la mairie (suivi) : Nous avons reçu le rapport préliminaire de contre-expertise réalisé par une firme d'architectes spécialisée dans les bâtiments anciens. Ce rapport préliminaire confirme certains constats retrouvés dans le premier rapport d'expertise. Il fait ressortir surtout une distinction importante à faire entre la nature des deux activités qui se retrouvent dans ce bâtiment, soit les activités de nature administratives et la bibliothèque. Ces deux types d'activités ne requièrent pas les mêmes niveaux d'exigences en termes de code du bâtiment et de normes de sécurité et le fait de conserver ces deux activités dans la même bâtisse a un impact majeur sur l'ampleur des travaux à réaliser. Le conseil a donc fait le choix de relocaliser la bibliothèque dans un autre bâtiment afin de conserver uniquement les activités administratives de la municipalité dans le bâtiment actuel. Des démarches sont en cours auprès d'instances locales identifiées comme endroits potentiels pour l'accueillir. Le rapport final de contre-expertise viendra donc confirmer le coût des travaux sur le bâtiment avec un scénario de relocalisation de la bibliothèque.

Parallèlement à ce qui précède, le conseil a pour objectif à court terme de préciser et confirmer les besoins de Saint-Denis-sur-Richelieu en termes de services communautaires, de sports et de loisirs et étudier comment ces besoins peuvent s'inscrire dans le nouveau programme de subventions *Fonds chantiers Canada Québec pour petites municipalités*. Pour ce faire, nous allons former très rapidement un comité de réflexion relatif au projet de centre communautaire. Ce comité sera composé de quatre citoyens, de deux conseillers, du directeur général Monsieur Pascal Smith et de moi-même. Un appel de candidature est présentement en cours auprès de tous les citoyens et je remercie à l'avance ceux qui s'impliqueront dans ce beau projet.

ORGANISMES RÉGIONAUX

A.F.E.A.S. Saint-Denis .....(450) 787-2109
• Mme Monique St-Michel

A.G.A.D. .....(450) 787-1122
• Mme Douce Labelle, présidente

A.I.B.R.
(Aqueduc inter-municipal) .....(450) 787-2101
• M. Luc Brouillette, directeur général

Bibliothèque MAGIMO
• M. Guy Arcouette ..... (450) 787-2179

Caisse Desjardins de la Vallée des Patriotes
• M. Richard Georges, dir. gén. . ....(450) 787-3026

Centre d'Action Bénévole de la Vallée du Richelieu .....(450) 467-9373

Chalet des loisirs (patinoire) .....(450) 787-2422

Club de l'Âge d'Or Inc. .....(450) 787-2427
• Mme Gisèle Dauphinais, présidente

Club Optimiste Les Patriotes .....(450) 787-2808
• Mme Caroline Proulx

Commission Scolaire Riverside .....(450) 672-4010

Comité du Vieux Marché .....(450) 787-3939
• Mme Lyne Ross

Coopérative des écoles vivantes .....(450) 787-3229
• M. Onil Perrier

Coopérative de Santé de Saint-Denis-sur-Richelieu .....(450) 787-3233

Coopérative Aide Atout ..... (450) 446-2108

Diony Forme.....(450) 909-0909
• M. Michel Robichaud

École Saint-Denis .....(450) 645-2360

Fondation Saint-Denis-sur-Richelieu .....(450) 787-2848
• Dr Yves Bergeron, président

H.L.M......(450) 787-9990
• Mme Jacinthe Forcier, directrice

Info-Collectes (Récupération) 1 (844) 722-4636

Jumelage Chastre-St-Denis .....(450) 787-2244
• Mme Ginette Thibault

Le Parcours des Arts.....(450) 709-0623
• Mme Madeleine St-Jean, présidente

Les Persévérants .....(450) 787-2109
• Mme Monique St-Michel

Les petits Dyno Denis (garderie) .....(450) 787-3513

Les Troubadours .....(450) 787-2416
• Mme Lucille Benoit

Maison Nationale des Patriotes
• Mme Christine Devey ..... (450) 787-3623

Marché public.....1 (866) 822-2140
• M. Patrick Vesnoc ..... (450) 787-1167

M.A.P.A.Q. 1 (866) 822-2140

Meublétout.....(450) 464-7888

Presbytère.....(450) 787-2020

Salle du conseil .....(450) 787-3311

Société d'histoire des riches-lieux.....(450) 787-9719
• M. Guy Archambault

Transport adapté.....(450) 774-8810

U.P.A. Vallée du Richelieu .....(450) 446-3469
• M. Yvon Lambert, président
(lambert.yvon@hotmail.com)

Villa Saint-Denis.....(450) 774-6189
• M. André Charron, sec. gén.

MOT DE LA MAIRESSE

Vous serez informés au fur et à mesure de l'avancement de ces deux dossiers.

États financiers du 31 décembre 2015 : Dans mon *mot de la mairesse* de janvier dernier, je vous indiquais que comme par les années passées, nous continuerions à suivre rigoureusement les objectifs budgétaires fixés afin qu'au 31 décembre 2016, le déficit accumulé soit éliminé. Je vous annonce que cet objectif a été réalisé un an plus tôt. En effet, à la séance régulière du 3 octobre dernier, nous avons déposé nos résultats 2015 et nous sommes heureux de vous annoncer que ces résultats ont permis d'éliminer complètement le déficit accumulé et de terminer l'année 2015 avec un surplus accumulé de 236 208$. Tout au long de 2016, nous avons maintenu la même rigueur dans notre suivi budgétaire et nous sommes très confiants quant aux résultats que nous annoncerons lors du dépôt de nos états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2016. Dans les prochaines semaines nous compléterons notre planification budgétaire pour l'année 2017 que nous déposerons d'ici décembre prochain.

Retour sur les récentes activités : Le 1er octobre dernier avait lieu la dernière journée de l'édition 2016 du Marché public Dionysien avec le *Marché des récoltes*. De nombreux producteurs et visiteurs étaient au rendez-vous. Merci et félicitations à Monsieur Patrick Vesnoc président ainsi qu'à son équipe, à tous les producteurs et exposants et à tous ceux qui ont encouragé ce bel événement.

Prochaines activités : Le 16 octobre prochain, ne manquez pas le spectacle bénéfice de Mario Pelchat à l'église de Saint-Denis. Si vous n'avez pas déjà votre billet, ne tardez pas à vous le procurer. Le 21 octobre ce sera la soirée bénéfice *Vins et Fromages* au profit de la Coopérative de Santé de Saint-Denis-sur-Richelieu, une autre belle soirée à ne pas manquer. Le 22 octobre aura lieu le *Gala femmes d'influence Richelieu-Yamaska* organisé par l'Aféas régional Richelieu-Yamaska. Je vous rappelle que l'an dernier c'est une Dionysienne qui s'est vue honorée dans l'une des catégories, soit Marylène Huard. Que nous réservera l'édition de cette année? Le 31 octobre nous aurons droit à une soirée d'Halloween encore une fois très spéciale.

La maison hantée de la municipalité sera là pour vous accueillir ainsi que la Maison nationale des Patriotes qui ouvrira ses portes pour une deuxième année pour cet événement. Pour toutes ces activités, consultez les prochaines pages pour avoir tous les détails.

JE VOUS SOUHAITE UN BEL AUTOMNE À TOUS!

Ginette Thibault,
mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu

La prochaine séance du conseil aura lieu le 7 novembre 2016

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Bureau de poste
Manon Cusson, maître de poste..... (450) 787-3296

Centre de femmes L'essentielle .....(450) 467-3418

Centre de main d'oeuvre.....(450) 773-7481

Info-Crime.....1 (800) 771-1800

Ligne d'écoute
Aide-morale, Psycho.....1 (866) 277-3553

Sana Hassainia
Député de Verchères les Patriotes ....(450) 652-4442

Police Informations
(Bureau St-Mathieu-de-Beloeil).....(450) 536-0032

Police Urgence 310-4141

S.O.S. Violence Conjugale.....1 (800) 363-9010

Société du crédit agricole .....(450) 773-2519

URGENCE
Ambulance + Pompier.....911

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Bureau d'aide juridique .....(450) 778-6623

Bureau d'enregistrement
(propriétés).....(450) 778-6632

CL.S.C. La Vallée des Patriotes.....1 (888) 261-7070

CLD
Manon Roger.....1 (877) 464-4188 poste 2803

Communication Québec.....(514) 873-8989

Cour des petites créances .....(450) 778-6585

CSST 1 (800) 668-2465

Direction de l'état civil.....1 (800) 567-3900

Hydro-Québec
(pannes) 1 (800) 790-2424

CIAQ.....(450) 774-1141

M.R.C. de la Vallée du Richelieu (Beloeil).....(450) 464-0339

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Protection de l'environnement.....1 (800) 561-1616

Protection du consommateur.....(514) 253-6556

Protection du territoire agricole.....1 (800) 462-5341

Régie d'assurance agricole.....(450) 778-6635

Régie des Rentes du Québec.....(514) 873-2433

Services animaliers SAVR..... (450) 813-7381

Société de financement agricole .....(450) 778-6605

Société de l'assurance automobile du Québec.....1 (800) 361-7620

Simon Jolin-Barrette
Député de Borduas .....(450) 464-8545

Ministère des transports.....(450) 655-1317

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE DIONYSIEN:

«Le Dionysien» est publié mensuellement et distribué vers le deuxième vendredi du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 1er mercredi de chaque mois.

POUR INFORMATIONS: (450) 787-2244 ou (450) 787-2092

Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu
Comté de Verchères
Province de Québec
Le 12 septembre 2016.

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, tenue le 1**2 septembre 2016** aux lieu et place ordinaires des sessions, étaient présents Monsieur le maire suppléant Raynald Bélanger, de même que Madame la conseillère Lyne Ross, et Messieurs les conseillers Gilles Martin, Jean Huard, Florent Spay et Jean-Marc Bousquet. Me Pascal Smith agit comme secrétaire.

Après lecture de l'avis de convocation, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2016-09-131 Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Florent Spay appuyé de Monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée.

2016-09-132 Avis de motion Règlement numéro 2016-R-239

Avis de motion est donné par Monsieur Jean-Marc Bousquet, conseiller, voulant que le règlement no 2016-R-239 soit présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure. La modification apportée au règlement de zonage 2011-R-195 vise à permettre un maximum de 13 chambres par habitation collective dans la zone RB-109.

Le projet dudit règlement ayant été remis à tous les membres du conseil, ce dernier sera dispensé de lecture lors de son adoption.

2016-09-133 Premier projet de règlement no 2016-R-239A

ATTENDU que la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu est régie par le code municipal du Québec (L.R.Q., c.-27.1) et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c.A-19.1);

ATTENDU que la municipalité désire modifier les usages permis dans la zone RB-109 afin d'augmenter le nombre de chambres maximal dans les habitations collectives;

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDUque le conseil municipal désire préalablement soumettre un projet de règlement à la consultation de la population conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean Huard, appuyé par Monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent qu'un règlement soit adopté, décrétant et statuant ainsi qu'il suit, savoir :

Article 1 : Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 : Grilles des spécifications

Modifier la grille des spécifications en modifiant le chiffre neuf (9) par le nombre treize (13) au croisement de la colonne « RB-109 » et de la ligne « HABITATIONS COLLECTIVES (NOMBRE DE CHAMBRES MAXIMUM ». Cette modification a pour résultat de permettre un maximum de 13 chambres par habitation collective dans la zone RB-109.

Article 3 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon les dispositions de la Loi.

Adoptée

2016-09-134 Acceptation de l'offre de la Caisse Desjardins de la Vallée des Patriotes

Il est proposé par Monsieur Jean-Marc Bousquet, appuyé par Madame Lyne Ross et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint Denis sur Richelieu accepte l'offre qui lui est faite de **Caisse Desjardins de la vallée des patriotes** pour son emprunt par billets en date du 20 septembre 2016 au montant de 1 635 000 $ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 2004 R 110 et 2010 R 184. Ce billet est émis au prix de 100,00 $ CAN pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

175 200 $	2.04 %	20 septembre 2017
179 100 $	2.04 %	20 septembre 2018
183 100 $	2.04 %	20 septembre 2019
187 200 $	2.04 %	20 septembre 2020
910 400 $	2.04 %	20 septembre 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré autorisé à celui ci;

Adoptée

2016-09-135 Refinancement d'emprunts;

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint Denis sur Richelieu souhaite emprunter par billet un montant total de 1 635 000 $:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de $
2004 R 110	272 400 $
2010 R 184	818 100 $
2010 R 184	544 500 $

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par Monsieur Jean Huard, appuyé de Monsieur Florent Spay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 635 000 $ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2004 R 110 et 2010 R 184 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et le secrétaire trésorier;

QUE les billets soient datés du 20 septembre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	175 200 $
2018	179 100 $
2019	183 100 $
2020	187 200 $
2021	191 500 $(à payer en 2021)
2021	718 900 $ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint Denis sur Richelieu émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans à compter du 20 septembre 2016, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2004 R 110 et 2010 R 184, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

2016-09-136 Levée

Il est proposé par Madame Lyne Ross appuyé de Monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Adoptée

Et l'assemblée est levée.

PRO-MAIRE

Directeur municipal

Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu
Comté de Verchères
Province de Québec
Le 19 septembre 2016.

A la **neuvième séance ordinaire de la dix-neuvième année** du Conseil de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, tenue le **19 septembre 2016** aux lieu et place ordinaires des sessions, étaient présents, Madame la conseillère Lyne Ross, Messieurs les conseillers, Raynald Bélanger, Jean-Marc Bousquet, Jean Huard, Gilles Martin et Florent Spay, sous la présidence de Madame Ginette Thibault, mairesse. Pascal Smith, agit comme secrétaire.

2016-09-137 Ordre du Jour

Il est proposé par Monsieur Raynald Bélanger appuyé de Monsieur Florent Spay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

2016-09-138 Motion de remerciement à Monsieur Bourdon

Attendu que Monsieur Denis Bourdon était à l'emploi de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu depuis 2006, à titre d'inspecteur municipal et directeur des travaux publics;

Attendu le décès subit de Monsieur Bourdon en date du 14 août dernier;

Il est proposé par Monsieur Gilles Martin, appuyé de Monsieur Florent Spay et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une motion de remerciement soit adressée à la famille de Monsieur Denis Bourdon. La municipalité veut ainsi remercier Monsieur Bourdon pour les excellents services rendus au fils dix dernières années.

Adoptée.

2016-09-139 Minutes des assemblées du 1er août et 12 septembre 2016

Il est proposé par Monsieur Jean Huard, appuyé de Madame Lyne Ross et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux de la séance régulière du 1er août et de la séance extraordinaire du 12 septembre 2016 soient adopté tel que rédigé et avec dispense de lecture.

Adoptée.

2016-09-140 Comptes :

Lecture est faite de la liste des comptes de la période;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Raynald Bélanger, appuyé de Madame Lyne Ross et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des comptes au montant de 121 130.24$ est acceptée et payée;

Adoptée.

2016-09-141 Adoption du Règlement 2016-R-240 modifiant le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;

-ATTENDU QUE la Municipalité a adopté un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

-ATTENDU QUE la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* est entrée en vigueur le 10 juin 2016;

-ATTENDU QUE cette loi modifie la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et nécessite que la municipalité modifie son Code d'éthique et de déontologie au plus tard le 30 septembre 2016;

-ATTENDU QU' un avis de motion a été valablement donné lors de la séance du Conseil du 1er août 2016

-ATTENDU QU' un avis public a été publié le 2 août 2016, résumant le contenu du projet de règlement et indiquant le lieu, la date et l'heure de la séance où le règlement doit être adopté;

-ATTENDU QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-Marc Bousquet, appuyée par Monsieur Jean Huard et unanimement résolu d'adopter le code d'éthique et de déontologie suivant :

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

Préambule :-

-ATTENDU QU'en vertu des dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, toute municipalité doit adopter un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vue d'assurer l'adhésion explicite des membres de tout conseil d'une municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles;

-ATTENDU QUE les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce Code d'éthique et de déontologie sont :-

1) l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
2) l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
3) la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
4) le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
5) la loyauté envers la municipalité;
6) la recherche de l'équité;

-ATTENDU QUE les valeurs énoncées dans le Code d'éthique et de déontologie doivent guider toute personne à qui il s'applique dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables;

-ATTENDU QUE les règles prévues au présent Code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir notamment :

1) toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
2) toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2);
3) le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites;

-ATTENDU QUE tous les mots utilisés dans le présent Code conservent leur sens usuel, sauf pour les expressions et les mots définis comme suit, soient :-

« Avantage »

Comprend tout cadeau, don, faveur, récompense, service, commission, gratification, marque d'hospitalité, rémunération, rétribution, gain, indemnité, privilège, préférence, compensation, bénéfice, profit, avance, prêt, réduction, escompte ou toute autre chose utile ou profitable de même nature ou toute promesse d'un tel avantage;

« Intérêt personnel »

Intérêt de la personne concernée, qu'il soit direct ou indirect, pécuniaire ou non, réel, apparent ou potentiel. Il est distinct, sans être nécessairement exclusif, de celui du public en général ou peut être perçu comme tel par une personne raisonnablement informée. Est exclu de cette notion le cas où l'intérêt personnel consiste dans des rémunérations, des allocations, des remboursements de dépenses, des avantages sociaux ou d'autre conditions de travail rattachées aux fonctions de la personne concernée au sein de la municipalité ou de l'organisme municipal;

« Intérêt des proches »
Intérêt du conjoint de la personne concernée, de ses enfants, de ses ascendants ou intérêt d'une société, compagnie, coopérative ou association avec laquelle elle entretient une relation d'affaires. Il peut être direct ou indirect, pécuniaire ou non, réel, apparent ou potentiel. Il est distinct, sans être nécessairement exclusif, de celui du public en général ou peut être perçu comme tel par une personne raisonnablement informée;

« Organisme municipal »
1) un organisme que la loi déclare mandataire ou agent d'une municipalité;
2) un organisme dont le conseil est composé majoritairement de membres du conseil d'une municipalité;
3) un organisme dont le budget est adopté par la municipalité ou dont le financement est assuré pour plus de la moitié par celle-ci;
4) un conseil, une commission ou un comité formé par la municipalité chargé d'examiner et d'étudier une question qui lui est soumise par le conseil;
5) une entreprise, corporation, société ou association au sein de laquelle une personne est désignée ou recommandée par la municipalité pour y représenter son intérêt;

Article premier : Conflits d'intérêts
Toute personne doit éviter de se placer, sciemment, dans une situation où elle est susceptible de devoir faire un choix entre, d'une part, son intérêt personnel ou celui de ses proches et, d'autre part, celui de la municipalité ou d'un organisme municipal.

Le cas échéant, elle doit rendre publiques ces situations et s'abstenir de participer aux discussions et aux délibérations qui portent sur celles-ci.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, il est interdit à toute personne d'agir, de tenter d'agir ou d'omettre d'agir de façon à favoriser, dans l'exercice de ses fonctions, ses intérêts personnels ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.

Il est également interdit à toute personne de se prévaloir de sa fonction pour influencer ou tenter d'influencer la décision d'une autre personne de façon à favoriser ses intérêts personnels ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.

Article deuxième : Avantages
Il est interdit à toute personne :
- d'accepter, de recevoir, de susciter ou de solliciter tout avantage pour elle-même ou pour une autre personne en échange d'une prise de position sur une question dont un conseil, un comité ou une commission dont elle est membre peut être saisi;
- d'accepter tout avantage, quelle que soit sa valeur, qui peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ou qui risque de compromettre son intégrité.

La personne qui reçoit tout avantage qui excède 200$ et qui n'est pas de nature purement privée ou visé par le paragraphe 2 du premier alinéa doit, dans les 30 jours de sa réception, produire une déclaration écrite au directeur général ou au secrétaire-trésorier de la municipalité contenant une description adéquate de cet avantage, le nom du donateur, la date et les circonstances de sa réception.

Article troisième: Discrétion et confidentialité
Il est interdit à toute personne, tant pendant son mandat qu'après celui-ci, d'utiliser, de communiquer ou de tenter d'utiliser ou de communiquer des enseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont généralement pas à la disposition du public pour favoriser ses intérêts personnels ou ceux de toute autre personne.

Article quatrième: Utilisation des ressources de la municipalité
Il est interdit à toute personne d'utiliser ou de permettre l'utilisation des ressources, des biens ou des services de la municipalité ou des organismes municipaux à des fins personnelles ou à des fins autres que les activités liées à l'exercice de ses fonctions.

Article cinquième: Respect du processus décisionnel
Toute personne doit respecter les lois, les politiques et les normes (règlement et résolutions) de la municipalité et des organismes municipaux relatives aux mécanismes de prise de décision.

Article sixième: Obligation de loyauté après mandat
Toute personne doit agir avec loyauté envers la municipalité après la fin de son mandat dans le respect des dispositions de la loi. Il lui est interdit d'utiliser ou de divulguer des renseignements confidentiels dont elle a pris connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, il est interdit à toute personne, dans les 12 mois qui suivent la fin de son mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte qu'elle-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre de membre d'un conseil d'une municipalité.

Article septième: Activité de financement
Il est interdit à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat, ou subvention a été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ses employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévue à l'article 8 du présent Code et à l'article 31 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.*

Article huitième : Sanctions
Conformément aux articles 7 et 31 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (2010, c.27) :

« Un manquement au présent Code d'éthique et de déontologie visé par un membre d'un conseil d'une municipalité peut entraîner l'imposition des sanctions suivantes :
1) la réprimande;
2) la remise à la municipalité, dans les 30 jours de la décision de la Commission municipale du Québec :
   a) du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu ou de la valeur de ceux-ci;
   b) de tout profit retiré en contravention d'une règle énoncée dans le Code;
3) le remboursement de toute rémunération, allocation ou autre somme reçue, pour la période qu'a duré le manquement à une règle prévue au Code, comme membre d'un conseil d'une municipalité ou d'une commission de la municipalité ou d'un organisme;
4) la suspension du membre du conseil pour une période dont la durée ne peut excéder 90 jours, cette suspension ne pouvant avoir effet au-delà du jour où prend fin son mandat.

Lorsqu'un membre d'un conseil est suspendu, il ne peut siéger à aucun conseil, comité ou commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil d'une municipalité, d'un autre organisme ni recevoir une rémunération, une allocation ou toute autre somme de la municipalité ou d'un tel organisme. »

Article neuvième : Préambule
Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article dixième : Entée en vigueur
Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée.

2016-09-142 Adoption du règlement 2016-R-241 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu;

RÈGLEMENT # 2016-R-241 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

-ATTENDU QUE la Municipalité a adopté un Code D'éthique et de déontologie des employés municipaux conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

-ATTENDU QUE la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* concernant notamment le financement politique est entrée en vigueur le 10 juin 2016;

-ATTENDU QUE cette loi modifie la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et nécessite que la municipalité modifie son Code d'éthique et de déontologie au plus tard le 30 septembre 2016;

-ATTENDU QU' un avis de motion a été valablement donné lors de la séance du Conseil du 1er août 2016

-ATTENDU QU' un avis public a été publié le 2 août 2016, résumant le contenu du projet de règlement et indiquant le lieu, la date et l'heure de la séance où le règlement doit être adopté;

-ATTENDU QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilles Martin, appuyé par Monsieur Jean-Marc Bousquet et unanimement résolu d'adopter le code d'éthique et de déontologie suivant :

ARTICLE 1 : TITRE

Le titre du présent code est : Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu.

ARTICLE 2 : APPLICATION DU CODE

Le présent code s'applique à tout employé de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu.

ARTICLE 3 : BUTS DU CODE

Le présent code poursuit les buts suivants :

- Accorder la priorité aux valeurs de la municipalité;
- Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs;
- Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

ARTICLE 4 : VALEURS DE LA MUNICIPALITÉ

Les valeurs suivantes servent de guide pour la conduite des employés de la municipalité, particulièrement lorsque les situations rencontrées ne sont pas explicitement prévues dans le présent code ou par les différentes politiques de la municipalité.

- L'intégrité

  Tout employé valorise l'honnêteté, la rigueur et la justice.
- La prudence dans la poursuite de l'intérêt public

  Tout employé assume ses responsabilités face à la mission d'intérêt public qui lui incombe. Dans l'accomplissement de cette mission, il agit avec professionnalisme, ainsi qu'avec vigilance et discernement.
- Le respect envers les autres employés, les élus et les citoyens

  Tout employé favorise le respect dans les relations humaines. Il a droit à celui-ci et agit avec respect envers l'ensemble des personnes avec lesquelles il traite dans le cadre de ses fonctions.
- La loyauté envers la municipalité

  Tout employé recherche l'intérêt de la municipalité, dans le respect des lois et règlements.
- La recherche de l'équité

  Tout employé traite chaque personne avec justice, dans le respect des lois et règlements.
- L'honneur rattaché aux fonctions d'employés de la municipalité

  Tout employé sauvegarde l'honneur rattaché à sa fonction, ce qui présuppose la pratique constante des cinq valeurs précédentes : l'intégrité, la prudence, le respect, la loyauté et l'équité.

ARTICLE 5 : RÈGLES DE CONDUITE

5.1 Application

Les règles énoncées au présent article doivent guider la conduite des employés de la municipalité.

5.2 Objectifs

Ces règles ont notamment pour objectifs de prévenir :

- toute situation où l'intérêt personnel de l'employé peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- toute situation qui irait à l'encontre de toute disposition d'une loi ou d'un règlement du gouvernement ou d'un règlement du conseil municipal ou d'une directive s'appliquant à un employé;
- le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

5.3 Conflits d'intérêts

- Il est interdit à tout employé d'agir, de tenter d'agir ou d'omettre d'agir de façon à favoriser, dans l'exercice de ses fonctions, ses intérêts personnels ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.
- Il est interdit à tout employé de se prévaloir de sa fonction pour influencer ou tenter d'influencer la décision d'une autre personne de façon à favoriser ses intérêts personnels ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.
- Il est interdit à tout employé de solliciter, de susciter, d'accepter ou de recevoir, pour lui- même ou pour une autre personne, quelque avantage que ce soit en échange d'une prise de position.
- Il est interdit à tout employé d'accepter tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage, quelle que soit sa valeur, qui peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ou qui risque de compromettre son intégrité.

5.4 Utilisation des ressources de la municipalité

Il est interdit à tout employé d'utiliser les ressources de la municipalité à des fins personnelles ou à des fins autres que les activités liées à l'exercice de ses fonctions, sous réserve d'une politique particulière encadrant cette utilisation.

La présente interdiction ne s'applique pas lorsqu'un employé utilise, à des conditions non préférentielles, une ressource mise à la disposition des citoyens.

5.5 Utilisation ou communication de renseignements confidentiels

L'employé ne doit pas faire usage de l'information à caractère confidentiel qu'il obtient dans l'exécution ou à l'occasion de son travail. Ces obligations survivent pendant un délai raisonnable après la cessation de l'emploi, et survivent en tout temps lorsque l'information réfère à la réputation et à la vie privée d'autrui.

5.6 Abus de confiance et malversation

Il est interdit à un employé de détourner à son propre usage ou à l'usage d'un tiers un bien appartenant à la municipalité.

5.7 Activité de financement

Il est interdit à tout employé de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet,

de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat, ou subvention a été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

ARTICLE 6 : MÉCANISME DE PRÉVENTION
L'employé, qui croit être placé, directement ou indirectement, dans une situation de conflit d'intérêts réelle, potentielle ou apparente, ou qui est susceptible de contrevenir autrement au présent code d'éthique et de déontologie, doit en aviser son supérieur immédiat.

Dans le cas du directeur général, il doit en aviser le maire.

ARTICLE 7 : MANQUEMENT ET SANCTION
Un manquement à une règle prévue au présent code d'éthique et de déontologie par un employé peut entraîner, sur décision de la municipalité et dans le respect de tout contrat de travail, l'application de toute sanction appropriée à la nature et à la gravité du manquement.

ARTICLE 8 : AUTRE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
Le présent code ne doit pas être interprété comme restreignant les obligations imposées à un employé municipal par la loi, un règlement, un code de déontologie professionnelle, un contrat de travail incluant une convention collective, une politique ou directive municipale.

ARTICLE 9 : ENTRÉE EN VIGUEUR
Le présent règlement entre en vigueur suivant la Loi.

Adoptée.

2016-09-143 Projet de Loi sur les hydrocarbures;

Considérant que le gouvernement du Québec a déposé le 7 juin dernier, le projet de loi 106, intitulé *Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives ;*

Considérant que ce projet de loi prévoit l'édiction de la *Loi sur les hydrocarbures ;*

Considérant que le projet de *Loi sur les hydrocarbures* prévoit :

- Le retrait des compétences municipales sur tout puisement d'eau réalisé sur un territoire municipal lorsque le puisement est effectué à des fins d'exploration, de production et de stockage des hydrocarbures;
- Le maintien et l'élargissement des dispositions de l'article 246 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qui consacre la primauté de la *Loi sur les mines* et de la *Loi sur les hydrocarbures* sur les schémas d'aménagement des MRC et sur tout règlement de zonage ou de lotissement ;
- Que les municipalités ne seront pas consultées, mais simplement informées en ce qui concerne tous travaux d'exploration, de production et de stockage des hydrocarbures exécutés sur leur territoire ;
- Que les municipalités n'auront qu'une présence symbolique sur les comités de suivi devant être constitués dans le cadre d'un projet d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures se réalisant sur leur territoire ;
- Que les municipalités dans le territoire desquelles se réaliseront les projets d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures ne sont pas assurées de la maximisation des retombées économiques de tels projets, quand le gouvernement exige une telle maximisation.

Considérant que ce projet de loi transforme les permis d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures en droit réel immobilier et qu'est accordé à ce droit une prévalence sur le droit de propriété des résidents et résidentes de la municipalité ;

Considérant que le projet de loi consacre, du fait de la transformation des permis d'exploration, de production ou de stockage des hydrocarbures en droit réel immobilier :

- Le droit d'entrer des exploitants munis d'un permis d'exploration sur toute propriété pour y mener ses activités, le résident ne pouvant négocier que les conditions de cette entrée.
- Le droit d'exproprier toute propriété pour des exploitants munis d'un permis de production d'hydrocarbures.

Considérant que l'octroi de tels droits menace la sécurité juridique de tous les propriétaires et locataires qui résident dans les limites de la municipalité, est source de conflits probables et de tensions importantes entre les résidents et qu'il constitue, par ailleurs, un obstacle majeur au développement et à l'aménagement du territoire des municipalités ;

Considérant que les dispositions de ce projet de loi vont à l'encontre du développement pérenne de nos communautés, ne respectent pas les normes et principes de la *Loi sur le développement durable* et privilégient un développement économique incompatible avec les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) du gouvernement du Québec ;

Considérant que les changements climatiques qui résulteront de l'augmentation des GES auront une incidence importante, directe et immédiate sur les municipalités en menaçant leurs infrastructures municipales ainsi que la santé et la sécurité de leur population ;

Considérant que le gouvernement a choisi de tenir la commission parlementaire qui doit examiner ce projet de loi en plein été et d'inviter un nombre limité de personnes et de groupes intéressés ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Florent Spay, appuyé par Monsieur Jean-Marc Bousquet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu demande à la FQM :

- De rejeter le projet de loi et d'en demander le retrait ;
- De dénoncer les méthodes antidémocratiques utilisées par le gouvernement ;
- D'organiser une vaste campagne d'information et de mobilisation auprès de ses municipalités membres ainsi que de l'Union des municipalités du Québec en vue d'obtenir l'aval du monde municipal québécois envers le retrait du projet de loi.

Adoptée.

2016-09-143 Avis de motion

Avis de motion est présentement donné par Monsieur Jean-Marc Bousquet à l'effet que, lors d'une prochaine séance du Conseil, il présentera un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.

2016-09-144 Soutien financier

Il est proposé par Monsieur Jean Huard, appuyée de Monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la une subvention de 250$ à l'AFEAS régionale Richelieu Yamaska.

Adoptée.

2016-09-145 Contrat à la firme GESTIM relativement à l'inspection municipale

Attendu le décès subit de Monsieur Denis Bourdon en date du 14 août 2016;

Attendu la forte demande de permis de construction, rénovation, lotissement et autre en période estivale;

Attendu l'offre reçue de la firme GESTIM en date du 16 août 2016;

Il est proposé par Monsieur Raynald Bélanger appuyé de Monsieur Florent Spay unanimement résolu d'accepter l'offre de services numéro GESTIM 2016-INSP-298 de la Firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc.

Adoptée.

2016-09-146 Mandat d'inspecteur municipal à Mme Anne-Marie Parizeau, Monsieur Julien Dulude et Monsieur Alexandre Thibault

Attendu que le poste d'inspecteur municipal est vacant depuis le 15 août 2016;

Attendu l'offre de service datée du 16 aout 2016, laquelle fût acceptée;

Il est proposé par Monsieur Jean Huard appuyé de Madame Lyne Ross unanimement résolu d'accorder tous les pouvoirs de l'inspecteur municipal à Mme Anne-Marie Parizeau, M Julien Dulude et Monsieur Alexandre Thibault, et ce, rétroactivement au 24 août 2016.

Adoptée.

2016-09-147 Nomination d'un comité de discussion avec La Fabrique

Attendu que la municipalité s'interroge, depuis un certain temps, sur les possibilités de partenariat divers avec la fabrique Saint-Denis;

Attendu que la municipalité et La Fabrique Saint-Denis ont récemment collaboré notamment dans le dossier de la Place du Sacré-Cœur;

Il est proposé par Monsieur Jean Huard appuyé de Monsieur Gilles Martin résolu à l'unanimité des conseillers ayant voté, Monsieur Jean-Marc Bousquet n'ayant pas pris part au vote considérant un conflit d'intérêt, de nommer Madame la Mairesse Ginette Thibault et Me Pascal Smith afin d'explorer les possibilités de partenariat avec le conseil d'administration de la Fabrique Saint-Denis.

Adoptée.

2016-09-148 Signature du contrat de services avec Gaz Métropolitain

Attendu que le réservoir de mazout situé au 275 rue Nelson nécessite des travaux de stabilisation dans un avenir rapproché;

Attendu que, selon les conditions de marché actuel, une conversion du système au mazout vers le gaz naturel résulterait en une économie annuelle d'un minimum de 1500$;

Attendu que la Municipalité désire en profiter pour faire alimenter la salle du conseil sise au 275 rue Nelson en gaz naturel;

Attendu les discussions intervenues entre la Municipalité et la firme GazMétro;

Il est proposé par Monsieur Florent Spay appuyé de Madame Lyne Ross unanimement résolu de nommer Madame la Mairesse Ginette Thibault et Me Pascal Smith afin de signer le contrat de service entre la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu et Gaz Métro.

Adoptée.

2016-09-149 Ilots déstructurés de la zone agricole, demande à portée collective

Attendu qu'en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1), une municipalité régionale de comté peut soumettre une demande à la commission aux fins de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole;

Attendu que l'inventaire des îlots déstructurés de la zone agricole remonte à une dizaine d'années;

Attendu la proposition de refonte des îlots déstructurés tel que transmit à la MRC de la Vallée-du-Richelieu le 29 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Raynald Bélanger, appuyé par Monsieur Gilles Martin et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu accepte cette révision des îlots déstructurés selon l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Adoptée.

2016-09-150 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Lyne Ross appuyé de Monsieur Jean-Marc Bousquet et unanimement résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée.

Et l'assemblée est levée.

MAIRESSE

Directeur municipal

OFFRE D'EMPLOI

OUVERTURE DE POSTE

Titre : Préposé aux installations sportives

Statut : Emploi saisonnier, 10 à 25h semaine selon la température

Affichage : 12 au 21 octobre 2016

Taux Horaire : 15,00 $

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, le préposé aux installations sportives doit effectuer les diverses tâches qui permettent de donner ou redonner aux installations dont on lui confie l'entretien, un aspect soigné tout en maintenant un état de propreté et de sécurité constant.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Déneiger les glaces;
- Arroser les glaces ;
- Entretenir les aires à proximité de la patinoire et le chalet des loisirs;
- Entretenir la butte de neige;
- Respecter les règles de santé et sécurité au travail.

La liste des tâches et des responsabilités énumérées ci-dessus est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et des responsabilités susceptibles d'être effectuées par le titulaire du poste.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études secondaire complété ou attestation d'équivalence ;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5 ;
- Posséder une bonne condition physique ; Capacité à travailler au froid ;
- Faire preuve d'autonomie, de fiabilité et posséder un bon jugement ;
- Être disposé à travailler sur un horaire variable de 10 à 25 heures par semaine, selon la température ;
- Être disponible 7 jours sur 7, de jour et de soir, pour une période d'environ 12 semaines débutant vers la mi-décembre et se terminant vers mi-mars ;

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

21 octobre 2016, 16 h

POUR POSTULER :

info@stdenissurrichelieu.com ou
en personne à la Municipalité,
599, chemin des Patriotes

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par une demande de permis en vue de la construction de bâtiments destinés à l'élevage porcin.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le 7 octobre 2016 cette demande a été jugée conforme au règlement de zonage local numéro 2011-R-195 et au règlement de contrôle intérimaire 33-02 de la MRC La Vallée du Richelieu.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 octobre 2016 à 19h30, au 275 rue Nelson à Saint-Denis-Sur-Richelieu. L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens sur ce projet en vue de déterminer si la délivrance du permis de construction requis sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.

Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés au 599, chemin Des Patriotes jusqu'au 11 novembre 2016.

Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou être reçus aux bureaux de la municipalité de Saint-Denis-Sur-Richelieu jusqu'au 11 novembre 2016, au 599, chemin des Patriotes.

La demande de permis pour une nouvelle installation comprenant deux bâtiments d'élevage porcin (2 995 porcs d'engraissement) est effectuée par Ferme C. C. Archambault S.E.N.C. situé au 12, rang Amyot Est à Saint-Denis-sur-Richelieu.

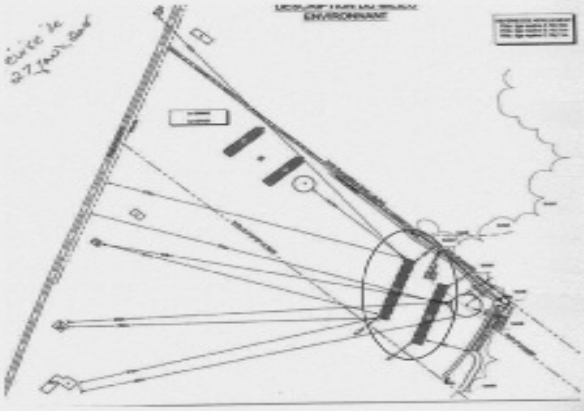

* Les nouveaux bâtiments sont représentés par le numéro 7 (cercle).

DONNÉ à Saint-Denis-Sur-Richelieu, ce 12e jour du mois d'octobre 2016

Pascal Smith, secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2011-R-195

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR

LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-R-239A

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, suite à l'adoption du projet de règlement n° 2016-R-239A visant une modification du règlement de zonage 2011-R-195, tiendra une assemblée publique de consultation le 18 octobre 2016 à la salle du conseil située au 275, rue Nelson, à Saint-Denis-sur-Richelieu, à compter de 19h30;

QUEle projet de règlement n° 2016-R-239A visant la modification du règlement de zonage 2011-R-195 vise à augmenter le nombre de chambre maximal permise à l'usage « Habitations Collectives » dans la zone RB-109.

QUE le projet de règlement n° 2016-R-239A vise la zone RB-109 et les zones contigües P-132 et RB-108;

QUE le projet de règlement n° 2016-R-239A contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU' au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le maire) expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUEle projet de règlements n° 2016-R-239A est disponible pour consultation au bureau de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu situé au 599, chemin des Patriotes, à Saint-Denis-sur-Richelieu, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU,

CE 12E JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2016.

Pascal Smith, secrétaire-trésorier
et directeur-général

HISTORIQUE DES COMPTES DU 22/07/2016 AU 12/09/2016

NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT
PHANEUF ROBERT	592.24
M. PASCAL SMITH	39.00
LOISEAU JEANNIE	751.51
M. LOIC BOUCHET	161.10
MME LINDA BOUTHILLETTE	301.08
M. DENIS BOURDON	83.00
MME GINETTE THIBAULT	111.50
ADMQ-ZONE MONTÉRÉGIE EST	150.00
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	99.32
ASSOCIATION DES DIRECTEURS (ADMQ)	339.18
ASSOCIATION DES CHEFS EN	62.34
LES AUTOBUS BEAUREGARD INC.	4,633.50
BALAYAGES RIVE-SUD	827.82
MME LUCE BEAULIEU	30.00
BELOIN GRAPHIQUE	237.22
BENJEL	1,883.29
BMR	1,768.07
MME ISABELLE BOUSQUET	60.00
MARIE-ÈVE BOUSQUET FORMATIONS	585.01
BRODERIE & TROPHÉE DES PATRIOTES	634.71
BUROPRO CITATION	167.39
CAMPING PARC BELLERIVE	290.91
CAMPING AQUA-PARC ST-PIE	863.28
MME VÉRONIQUE CHARRON	30.00
CLUB FY! INC.	651.20
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE SANTÉ	450.00
CRÉATIONS JEAN-CLAUDE TREMBLAY INC.	26.46
DÉPANNEUR LES PATRIOTES	1,166.75
EMBALLAGES MASKA INC.	385.52
ENTREPRISES ROBERT VIGEANT ENR.	159.76
LES ENTREPRISES MASYNA	1,364.64
ÉQUIPEMENTS INCENDIES	1,589.24
FLASH FORMATION	3,928.47
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	68.00
ENTREPRISE BENOIT GAUDETTE	2,242.10
MME CHANTAL GOULET	288.21
GROUPE SYMAC	1,053.99
MME KARINE GUILMAIN	30.00
RÉAL HUOT INC.	543.26
INFO-EXCAVATION	143.26
INFO PAGE	240.24
JALEC INC.	103.48
MICHEL LEBLANC TRANSPORT	585.22
LIGNAGE MAXIME MELANÇON	2,190.14
LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE	344.93
MARCHÉ LACHAMBRE & FILS	699.34
MARQUAGE ET TRAÇAGE DU QUÉBEC	4,319.31
MARTECH INC.	247.21
GROUPE MASKA INC.	112.75
9171-9534 QUÉBEC INC.	560.51
M. FRANCIS MELANÇON	30.00
L. MÉNARD & FILS INC.	45.53
MICHAEL GAUDETTE LEBLANC	1,235.98
M. ÉRIC MOREL	40.00
M.R.C. VALLÉE DU RICHELIEU	29,584.62
MUNICIPALITÉ SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU	3,041.41
NSLONE INFORMATIQUE	646.16
PHANEUF PATRICK	72.43
PH DÉSILETS & DESMARAIS	137.94
PLOMBERIE ALP INC.	134.52
PROSPECPLUS GÉNIE/CONSEIL	11,796.44
PROTEC VISION SÉCURITÉ P.V.S. INC.	316.18
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES INC.	2,619.55
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, SENCRL	5,432.57
RÉGIE DE L'A.I.B.R.	16,293.52
ÉMONDAGE SBP	1,954.58
SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	128.30
SERVICES MATREC INC.	1,359.65
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	259.79
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	352.40
ST-GERMAIN ÉGOUTS ET AQUEDUCS	197.76
TECNIMA INC.	1,250.36
THIBAULT & ASSOCIÉS	1,161.25
VILLE DE SAINT-OURS	189.54
VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN	1,012.50
SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY INC.	1,867.19
TOTAUX **81 CHÈQUES**	**120,582.43**

Nouvelles activités sportives

FUTSAL

Dès le vendredi 4 novembre

Horaire : Vendredis de 18h30 à 21h30 (4, 11, 25 nov. 2 et 9 décembre)

Où : Gymnase de l'école

Clientèle : Les jeunes de 12 à 14 ans

Coût : 20$

Inscription : Mardi le 25 octobre de 18h00 à 20h00 à la Municipalité.

Espadrilles obligatoires et protèges-genoux

Responsable : M. Richard Boivin

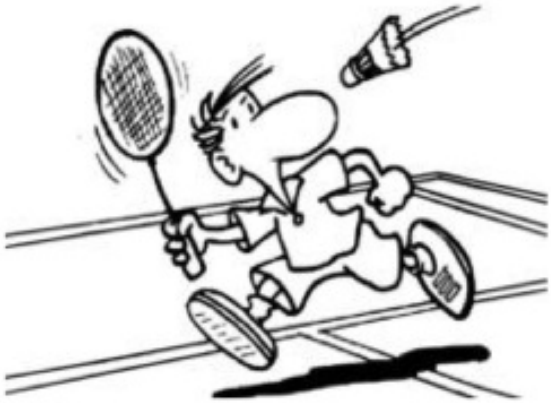

BADMINTON LIBRE

Dès le 20 octobre

Horaire : Jeudi de 18h30 à 20h

Où : Gymnase de l'école

Clientèle : Adultes

Coût : 2$/personne/soir

Responsable : Karolyne Lapierre, 579-883-9320.

Veuillez téléphoner pour réserver votre place

FÊTE DU VIEUX MARCHÉ

UNE 35E ÉDITION CHARGÉE D'ÉMOTIONS

Tout d'abord, nous avons rendu hommage aux bâtisseurs de la fête madame Berthe Chayer et monsieur Onil Perrier. C'est avec honneur que nous leur avons remis une plaque souvenir pour les remercier d'avoir fondé ce merveilleux événement qui perdure depuis 35 ans.

Nous avons également eu des moments de pur bonheur avec notre porte-parole la Dionysienne-comédienne, Roxane Gaudette-Loiseau qui a gentiment accepté de représenter l'événement.

Merci Roxane, pour ton grand cœur, ton dynamisme, ta simplicité et ton amour pour la Fête du vieux marché.

Nos sincères remerciements à :

- Nos généreux partenaires La Caisse populaire de la Vallée des Patriotes,

Bonduelle Canada et la Municipalité de St-Denis-sur-Richelieu;

- Nos nombreux et généreux commanditaires;
- Nos fidèles bénévoles dévoués année après année;
- Aux fidèles organismes qui collaborent avec nous;
- Nos charmants artisans avec qui Dame Nature n'a pas été facile cette année;
- Aux talentueux groupes musicaux, qui nous ont fait vivre de beaux moments;
- Tous les Dionysiennes et Dionysiens pour l'accueil réservé à nos nombreux visiteurs.
- Tous ceux qui ont participé de près ou de loin au succès de la fête.

Sans vous, rien ne serait possible!

Cette 35e édition sera clôturée par l'assemblée générale annuelle dont vous trouverez les informations ci-dessous.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

29 novembre 2016 – 19h30
Salle du conseil

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue de la présidente
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 novembre 2015
5. Présentation des membres du comité 2016
6. Rapport de la présidente
7. Rapport financier
8. Période de questions et d'échange sur la fête 2016
9. Formation du comité 2017
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

BIBLIOTHÈQUE MAGIMO

601, Chemin des Patriotes (2e étage), Saint-Denis-sur-Richelieu, Québec J0H 1K0
Tél.: 450-787-2179 • Site internet : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/denis
Adresse courriel : denis@reseaubibliomonteregie.qc.ca

HEURE D'OUVERTURE
Dimanche 10h à 12h • Mercredi P.M. : 14h à 16h - Soirée : 19h à 21h

POURQUOI AIMONS-NOUS LA LECTURE?

Il y a sans doute autant de raisons que de lecteurs, certains y trouve l'oubli, d'autres l'évasion, ou bien l'enrichissement culturel, le départ d'une réflexion personnelle ou de groupe sur tel ou tel sujet, nous la pratiquons dans des endroits aussi variés que divers, pour certains d'entre nous toujours le même endroit et toujours à la même heure…. personnellement je ne conçois pas une journée sans une page de lecture, lire c'est comme respirer, indispensable à la vie.

LE THÈME DU MOIS DE NOVEMBRE SERA « LE FANTASTIQUE »

URGENT BESOIN DE BÉNÉVOLES!

La bibliothèque municipale est un atout majeur pour notre municipalité, mais elle souffre présentement d'un manque de bénévoles, si vous avez envie de vous impliquer, n'hésitez pas à nous contacter.

Il y a aussi quelques places disponibles au niveau du CA de la bibliothèque, si vous avez envie de relever des défis et de vous impliquer dans une ressource importante de votre municipalité, n'hésitez pas à nous contacter.

Du 1er au 31 octobre 2016, ***abonnez-vous ou réabonnez-vous*** à votre bibliothèque et courez la chance de gagner l'une des deux tablettes numériques! Ce concours s'adresse autant aux nouveaux abonnés qu'aux abonnés déjà existant qui renouvellent leur abonnement et ceci, peu importe la date de fin réelle de leur abonnement.

Le tirage aura lieu le 16 novembre 2016 au Réseau.

*** NOUVEAUTÉS ***

ROMANS ADULTES	AUTEURS
Madame Tout-le-monde, v.5, Ciel d'orage	Juliette Thibault
Ellen	Louise Bourret
Les fautifs	Denis Monette
DOCUMENTAIRES ADULTES	**AUTEURS**
Histoires de sport	Christian Tétreault
Les lieux du courage	Muguette Szpajzer-Myers
Retenue par un fil	Judy Abrams
Guide de l'auto 2017	Collectif
DOCUMNETAIRES JEUNES	**AUTEURS**
Louis Riel	Louise Tondreau-Levert

À la fin d'octobre, la bibliothèque fera le tirage d'une carte-cadeau de 30$ auprès des participants au concours pour souligner la Semaine des bibliothèques publiques.

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à sa bibliothèque publique et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre des éditions *Dominique et compagnie*, un *Magazine Enfants Québec*, des fiches de lecture de *Naître et grandir* et d'autres belles surprises!

Petit rappel aux parents dont les enfants ont fréquentés le camp de jour, vérifiez que tous les livres empruntés par vos enfant ont tous bien été retourné à la bibliothèque, tout livre ne retard peu porter un amende.

CARTE MUSÉE :

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie, en **collaboration avec cinq musées situés en Montérégie** – Biophare, Maison nationale des Patriotes, Maison LePailleur, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges et MUSO - Musée de société des Deux-Rives, offre à l'ensemble de la clientèle de ses bibliothèques affiliées la **CARTE MUSÉE MONTÉRÉGIE : EMPRUNTEZ LA CULTURE.** Cette carte, valide pour une période de 14 jours de calendrier, permet à une famille composée de deux adultes et deux enfants de visiter un des six musées participants, et ce, **gratuitement.**

Comment faire? Aussi simple que d'emprunter un livre. Vous devez être âgé de 14 ans et plus et être abonné à une des bibliothèques affiliées. Si vous détenez déjà votre NIP pour accéder à votre dossier d'usager, vous pouvez même la réserver en ligne si elle est déjà empruntée. Pour tous les détails sur ce service, renseignez-vous auprès de votre bibliothèque affiliée.

Votre Biblio offre maintenant le service de WIFI que vous pouvez utiliser gratuitement lorsque vous venez à la bibliothèque.

Pour tout savoir de ce qui se passe à votre bibliothèque, consulter régulièrement nos pages Web et Facebook aux adresses suivantes :

Page Web :
http://www.mabibliotheque.ca/monteregie/fr/bibliotheques-horaire-et-localisation/B773-bibliotheque-de-saint-denis-sur-richelieu/index.aspx

Page Facebook :
https://www.facebook.com/bibliomagimo

DON DE LIVRES

Aucun livre de plus de **5 ans** ne peut être apporté à la bibliothèque et aucun don de livres ne sera accepté par les bénévoles sans l'autorisation préalable du responsable de la bibliothèque.

Pour plus d'information, appelez au 450-787-2179, laissez un message et l'on vous contactera.

A.G.A.D
Association des gens d'affaires Dionysiens

Qu'est-ce que l'AGAD ?

C'est une Association à but non lucratif fondée en 2005 qui regroupe des gens d'affaires de Saint-Denis-sur-Richelieu qui ont à cœur le développement économique et social de la municipalité.

Qui peut en faire partie ?

Tous les gens d'affaires qui résident ou qui ont une entreprise sur le territoire de Saint-Denis: travailleurs autonomes, commerçants, artistes, agriculteurs, entrepreneurs, artisans, professionnels... ainsi que les associations et organismes de St-Denis.

Devenir membre de l'AGAD, ça sert entre autres à :

- Se faire connaître dans son milieu et rencontrer d'autres gens d'affaires (réseautage)
- Contribuer à l'essor de notre belle municipalité au plan culturel, touristique et économique
- Promouvoir l'achat local, et participer à l'élaboration de projets stimulants et rassembleurs.

Quand et comment devenir membre ?

Nous sommes présentement en période de **renouvellement de nos adhésions** : c'est le moment idéal ! Il suffit de payer la cotisation annuelle de **45$** pour obtenir le droit de vote et de parole lors de nos assemblées et profiter de nombreux avantages ! (La cotisation des OSBL est de 20$ par an)

Quelques unes de nos réalisations depuis 2005...

- ☑ Distribution triennale dans toute la région d'un pratique **Bottin des gens d'affaires et organismes de St-Denis,** à plus de 2000 exemplaires.
- ☑ Plusieurs activités favorisant le réseautage : souper de Noël, 5 à 7, visites d'entreprises…
- ☑ Implication dans la communauté : accueil des nouveaux arrivants, soutient aux institutions, organismes et aux projets liés au tourisme et à notre jeunesse
- ☑ Un *membership* dynamique : une **cinquantaine** de membres !
- ☑ Prises de positions et défense des intérêts des gens d'affaires auprès des différentes instances
- ☑ Contribution au rayonnement de notre belle municipalité : Production d'une affiche, de cartes postales, de dépliants promotionnels, présence dans différents guides touristiques…

Réunion des membres:
Mercredi 16 novembre 19h
Salle du conseil
Bienvenue à tous les anciens et nouveaux membres, et aux curieux!

Postez ce coupon accompagné d'un chèque de **45$** à l'ordre de l'**Association des gens d'affaires Dionysiens** à l'adresse suivante : 599 chemin des Patriotes, St-Denis-sur-Rich. (Qué), J0H 1K0

Pour plus d'infos :Manon Vincent, présidente (450) 787-1109 ou asso_gad@hotmail.com

COLLOQUE ANNUEL

Thème : Fédération canadienne

Samedi 22 octobre 2016 de 9 h à 16 h

à l'Institut canadien, 16, rue Saint-Pierre, Saint-Charles-sur Richelieu

9 h à 9 h 30 :	Inscription : 20 $ dîner compris
9 h 30 à 10 h 45 :	Exposés des 3 conférenciers
11 h à 12 h 15 :	Travail en atelier
12 h 15 à 13 h 15 :	Dîner sur place
13 h 15 à 13 h 45 :	Rapports des ateliers
13 h 45 à 14 h 15 :	Réactions des conférenciers
14 h 30 à 15 h 45 :	Plénière et résolutions
15 h 45 :	Hommage au monument

Le 23 octobre 1837, à l'Assemblée des Six-Comtés, 6000 Canadiens patriotes ont réfléchi à l'avenir du Bas-Canada autour de Papineau. À la veille du 150e anniversaire de la fédération canadienne, nous croyons qu'il y a lieu de nous poser des questions !

Les conférenciers invités sont :
Mme Anne-Marie Sicotte, écrivaine et historienne, auteure de plusieurs livres sur les Patriotes du Bas-Canada de 1820 à 1840.
M. Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur, journaliste au Journal de Montréal.
M. Patrick Péloquin, professeur d'histoire au Cégep.

A la lumière de leurs exposés et en mettant en commun nos connaissances et nos expériences, il sera très intéressant d'échanger et d'apprendre sur cette partie importante de notre Histoire et de notre vécu.

FÊTE DE LA VICTOIRE DES PATRIOTES

La fête de la Victoire des Patriotes du 23 novembre 1837 sera célébrée cette année, **le dimanche 20 novembre**. Le programme paraîtra dans le Dionysien de novembre.

Guy Archambault, président de la SHRL

Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale

octobre 2016

Bonjour à vous tous,

Nous avons toujours de la belle température pour participer à toutes nos activités. À notre rencontre de septembre devant une très belle participation de nos membres, nous avons fait un bref retour de notre été. Un diaporama a été présenté aux membres des moments festifs de notre 50e du mois de juin. Mylène Surprenant notre trésorière a fait un rapport de l'événement et nous a présenté son métier d'herboriste avec beaucoup de dynamisme. Nous avons présenté un aperçu des 17 résolutions sur les mères porteuses qui a été présentées lors de notre 50e congrès provincial à Drummondville à la fin de septembre. C'est un sujet qui sera débattu durant encore plusieurs années car il est très complexe. Merci aux membres qui nous ont apportés leurs créations et la soirée s'est terminée par un goûter servi par le traiteur Paskoya.

Voici les activités à mettre à votre agenda pour les mois à venir

1- Nos Petits Mercredis. C'est un rendez-vous de 13h à 16h à la Salle du Conseil à toutes les semaines Joignez-vous à nos monitrices en tricot.
2- Le Gala Femmes Influentes du régional sera le 22 octobre à Ste-Rosalie. Réservation de billets au coût de 65$ auprès de Mylène Surprenant notre trésorière.
3- Activité du 50e nous ferons Portes Ouvertes sur l'Afeas les 12-13 novembre prochain. Exposantes et artisanes sur place. Venez partager vos connaissances sur 50 ans d'histoire et même vos trucs de création (tricot broderie etc).
4- Notre souper de Noël sera le 6 décembre 2016. Informations à venir.

Rendez-vous :

Le 3e Mardi soit le 18 octobre dès 19h30 au 275 rue Nelson (Salle du Conseil).

Ce mois-ci nous aurons :

- la visite de 2 dames qui nous parlerons de leur organisme.
- Bref résumé du congrès provincial.
- Diaporama présenté lors du diner du 50e.
- Apportez vos créations. Au goûter : apportez vos trempettes préférées. Tirages.

Merci à nos partenaires :

Simon Jolin-Barrette
Député de Borduas

Le sourire ajoute de la valeur à ton visage. L'amour ajoute de la valeur à ton coeur. Le respect ajoute de la valeur à ton attitude et les amis ajoutent de la valeur à ta vie.

Visitez notre page facebook

Réjeanne Archambault sec. 450-787-2442 Gisèle Daigneault 450-787-9688 Mylène Surprenant trés. 514-609-9618
Monique St-Michel présidente 2016-2017: 450-847-2194 mostmichel@hotmail.com

Le dimanche 11 septembre à la sortie au cimetière

Devant la perte d'un être cher nous sommes tous démunis, alors que nous cherchons des raisons et des moyens de continuer à vivre et à aimer. Comme à chaque année, nous avons posé un geste de recueillement en participant à la célébration au cimetière.

À cette occasion, nous avons nommé **les 20 personnes inhumées de septembre 2015 à août 2016**. Par la suite, plusieurs personnes se sont rendues à la sacristie pour continuer à échanger tout en partageant un bon repas. Merci au comité organisateur !

Le dimanche de la catéchèse 18 septembre

18 jeunes se sont inscrits aux différents parcours. Bravo à tous ces jeunes !
Félicitations à vous chers parents qui soutenez vos jeunes dans le développement de leur vie spirituelle.

Le dimanche de la rentrée 25 septembre

Merci aux représentants des organismes dionysiens qui ont participé à la messe de la rentrée pour souligner la reprise des activités pour plusieurs d'entre eux.

POUR LE FUTUR DE CE JOYAU PATRIMONIAL

Église St-Denis-sur-Richelieu

Bénévoles

***GRAND MERCI** à Mmes Denise Gariépy et Francine Michaud*
à MM Jean-Paul Gariépy et Richard Lajoie
qui ont peinturé la clôture de fer forgé à l'entrée du cimetière.

Travaux au presbytère

Des travaux très complexes et dispendieux ont dû être réalisés pour réparer l'égout du presbytère. Nous comptons sur votre aide, particulièrement, lors du rappel de la dîme que vous recevrez en octobre.

Spectacle bénéfice au profit de la Fabrique

Soyez des nôtres, il reste quelques billets !

MARIO PELCHAT

Mario Pelchat en toute intimité

Le dimanche 16 octobre à 14 h
à l'église de Saint-Denis-sur-Richelieu

Billets en vente au : **450 787-2020 • 450 787-9719**

Un tirage aura lieu à la fin du spectacle

Les billets seront en vente à l'entrée et à l'entracte au coût de : 1 billet = 2 $, 3 billets = 5 $, 7 billets = 10 $

Germain Larivière *Certificat-cadeau* **Valeur de 500 $** GERMAIN LARIVIÈRE	**Manon Bellemare** *120 min. de massage* **Valeur de 110 $**	**Céramique Graveline** *2 billets de spectacle* **Valeur de 110 $** 2 billets SPECTACLE
Édith Jalbert, Organisatrice Groupe Voyages Québec *«La route du rock and roll»* **Valeur de 150 $**	**Garage Claude Joyal** *Tracteur miniature* **Valeur de 100 $**	**Ghislaine Centre d'Esthétique** *Soin Esthétique : 1 facial* **Valeur de 87 $** Ghislaine Centre d'esthétique inc.
Restaurant Ti-Père BBQ *Certificat-cadeau* **Valeur de 20 $** Ti-Père B.B.Q	**Mario Larocque Inc.** *Carpette* **Valeur de 250 $**	**Luce Thavard** *2 livres féériques* **Valeur de 50 $**
Auberge Carpe Diem *Une nuitée* **Valeur de 172 $** Carpe Diem	**Anne Caze** *Tableau "Le manoir"* **Valeur de 400 $**	**Nouvelle Coiffure Noëlle Boily** *2 certificats –cadeaux pour soins* **Valeur de 60 $**
Bonne chance à tous les participants!	**Fleuriste Rive-Sud** *Certificat-cadeau* **Valeur de 25 $**	***Merci à tous ces commanditaires !***

Âge d'Or St-Denis inc.

Nous avons profité d'un été charmant. Mais septembre nous rappelle que l'automne est à nos portes. Nos activités pour l'année 2016-2017 reprendront sous peu, selon la température. La rentrée officielle se fera le 22 septembre à la Villa St-Denis à 20h00.

VOICI LE PROGRAMME DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Jeudi 22 septembre à 20h00 Soirée à la Villa St-Denis (lunch spécial)

Dimanche 9 octobre à 13h00 Dans à la Salle Chez Jacques à La Présentation

Mercredi 12 octobre à 20h00 Bingo à la Villa St-Denis

Les mercredis à 14h00 et les jeudis à 20h00 vous pourrez participer à différents jeux récréatifs.

Faites-nous un plaisir de coopérer à ces activités.

Nous vous invitons à devenir membre pour la modique somme de 10,00$. Vous pourrez payer cette contribution auprès des membres du conseil actuel. Nous vous attendons nombreux.

Nous formulons des voeux de bonne fête pour ceux qui sont nés en septembre. Soyez heureux et en santé partagez vos bonheurs avec ceux qui vous aiment et vous entourent. Profitez du bon moment présent. Seul il nous appartient.

À nos malades, prompt rétablissement. Ne vous laissez pas abattre par la solitude. Ouvrez votre coeur à ceux qui ont une oreille attentive afin d'avoir du réconfort et de la compréhension.

Nous offrons nos condoléances à Mme Lucile Benoit Archambault ainsi qu'à ses enfants et famille à l'occasion du décès de son mari Richard. Nous nous unissons à vous et sommes sympathiques à vos douleurs et vos peines. Nous prions avec vous.

En terminant, ensemble nous vivrons une année qui nous permettra de se connaître et en même temps de se distraire agréablement

Bonne année 2016-2017

Le Comité de l'Âge d'Or St-Denis Inc.

Gisèle Dauphinais, présidente

Wildor Dauphinais, vice-président et trésorier

Denise Gariépy, directrice

Marie Labonté, directrice

Georgette Bourgeois, secrétaire

COOPÉRATIVE DE SANTÉ

Coopérative de Santé de St-Denis-sur-Richelieu

Tous ensembles pour des soins à proximité.
Tous ensembles pour la santé

GRANDE NOUVELLE
NOUVEAU MÉDECIN

Dès le 23 janvier 2017 **Dre Mathilde Parent-Vachon** recevra ses nouveaux patients à la COOP de Santé. Vous pouvez dès novembre nous transmettre par courriel à coopsantesd@videotron.ca ou par téléphone au 450-787-3233 vos coordonnées,(nom, âge, assurance-maladie, problèmes de santé) vous devez de préférence être résidents de St-Denis et des environs. Par la suite, les secrétaires vous appelleront éventuellement pour les rendez-vous de prise en charge selon la sélection des besoins des patients et du guichet d'accès. La Coop fait tout en son possible pour faciliter l'accès aux soins de santé. Mais vous comprendrez que nous ne pourrons pas satisfaire à toutes les demandes. Ainsi, nous vous demandons votre entière collaboration. Il demeure essentiel d'être inscrit au guichet d'accès à un médecin de famille. http://sante.gouv.qc.ca/programmes-et-mesures-daide/inscription-aupres-d-un-medecin-de-famille

450-787-3233

coopsantesd@videotron.ca

NOUVEAUTÉS

- 11 octobre 2016: 8h10 à 11H00
Clinique pédiatrique:
Enfant de 0 à 12 ans.
Ouvert à tous.

- 27 octobre 2016 : 16H30 À 20H00
Clinique jeunesse :
Garçons ou filles de 14 à 25 ans.
Contraceptions, acné, MTS
Ouvert à tous.

- 27 octobre 2016: 8h00 à 10h00
Clinique cytologie :
Ouvert aux femmes ayant besoin d'une cytologie. Effectuée par l'infirmière sous la supervision du Dre Julie Lafrenaye.
Ouvert à tous

Être membre de votre **COOPÉRATIVE de SANTÉ** contribue concrètement à l'amélioration des services offerts.

RESTO PUB
Le Patriote
PIZZERIA
LIVRAISON
450 909-2871
Livraison à partir de 11h
Livraison gratuite dans le secteur de St-Denis (minimum 10$)
Extérieur du secteur (frais de livraison applicable)
Pourboire non inclus
MERCREDI
Spaghetti
6,95$
MENU du jour
11,45$
Pizza • Sous-marins
Poulet BBQ • Poutines
60 places assises
706 Chemin des Patriotes St-Denis-sur-le-Richelieu

Merci à nos producteurs POUR SEPTEMBRE

Suivez-nous sur Facebook

Les jardins d'Omer de st Charles sur richelieu 5 Km
La ferme D' Antoine 2 Km
La ferme st Ours 9 Km
Les jardins du petit tremble, st Antoine 2 Km
Le Domaine Lavoie de St Denis 3 Km
Les jardins Élipiero de st Bernard 8 Km
L'érable d'érablière fleurant 4 KM

MENU KILOMETRE

Crème de légumes aux deux saveurs des jardins d'Omer

Salade de notre jardin, vinaigrette à l'huile de tournesol de St Ours, coulis de betterave des Jardins du PetitTremble

Cuisse de pintade confite de la ferme D' Antoine, Sauce au cassis de chez Elipiero

Gâteau à la courge au coulis d'érable de fleurant, réduction de cidre poiré du domaine de lavoie
4 services Prix anniversaire 36.95 $

1996 /2016

Les chanterelles du richelieu

Réservation conseillée **450-787-1167**

Notre carte sera disponible

St PIERRE

MAÇONNERIE

MAÇONNERIE MARTIN ST-PIERRE INC.
R.B.Q. 5528 - 3770 - 15

Une histoire de famille depuis 1962

87, 3e rang, Des Moulins, Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
T 450 787-2217 - F 450 787-3943 - info@maconneriestpierre.com

WWW.MACONNERIESTPIERRE.COM

Les Publications Municipales

Division de 9252-8223 Québec Inc.

Denis Rheault, président
Courriel: denis@pubmun.com

Concepteurs et imprimeurs de votre journal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • **1 877 553-1955**

www.pubmun.com

NOUVEAU
service d'orthophonie
aux Petits Dyno-Denis

Le CPE Les Frimousses de la Vallée est fier de vous offrir des services d'orthophonie à son installation de St-Denis

Ces serives sont disponibles en collaboration avec la Firme Au Baluchon:

** dépistage des difficultés de langage*
**évaluation orthophonique,*
**suivis orthophoniques aux enfants ayant des difficultés de langage*
** animation d'activités de stimulation du langage dans les groupes*
**formation et coaching aux intervenants etc.*

Encore quelques places disponibles Faites-vite!
Certains disent qu'ils aiment les enfants, d'autres le prouvent!

Contactez Véronique St-Germain, directrice adjointe :
276 rue DuCollège, St-Denis-sur-Richelieu, J0H 1K0
Tél. 450-787-3513
dynodenis@videotron.ca

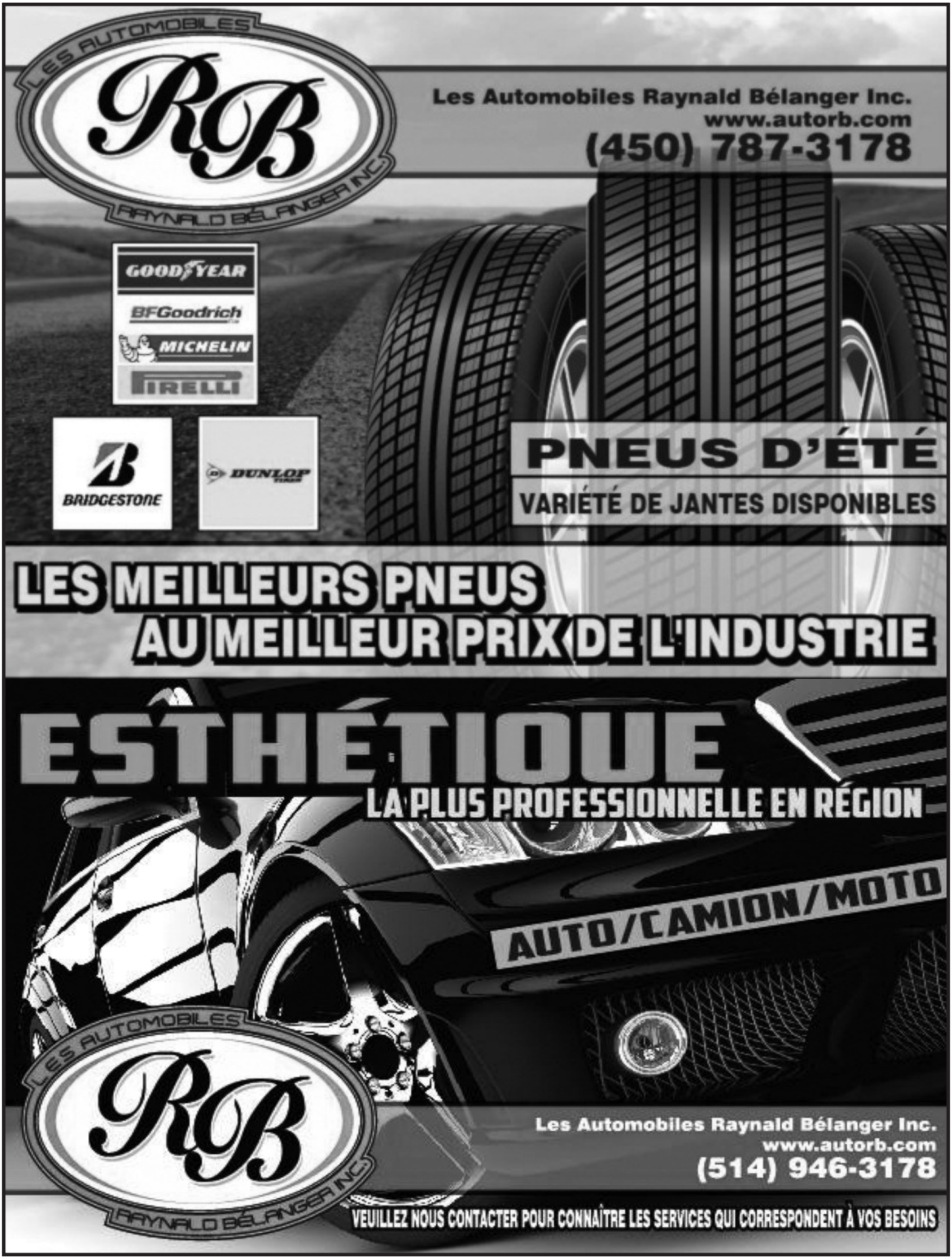
LES AUTOMOBILES
RB
RAYNALD BÉLANGER INC.
Les Automobiles Raynald Bélanger Inc.
www.autorb.com
(450) 787-3178
GOODYEAR
BFGoodrich
MICHELIN
PIRELLI
BRIDGESTONE
DUNLOP
PNEUS D'ÉTÉ
VARIÉTÉ DE JANTES DISPONIBLES
LES MEILLEURS PNEUS
AU MEILLEUR PRIX DE L'INDUSTRIE
ESTHÉTIQUE
LA PLUS PROFESSIONNELLE EN RÉGION
AUTO/CAMION/MOTO
LES AUTOMOBILES
RB
RAYNALD BÉLANGER INC.
Les Automobiles Raynald Bélanger Inc.
www.autorb.com
(514) 946-3178
VEUILLEZ NOUS CONTACTER POUR CONNAÎTRE LES SERVICES QUI CORRESPONDENT À VOS BESOINS

SPÉCIAL ETUDIANTE EN TOUT TEMPS 25$

-RÉSINE ET POUDRE
-RÉSINE TISSÉ
-VERNIS GEL/UV
-RÉPARATION
-FANTAISIE
PÉDICURE COMPLÈTE À VENIR

TECHNITIENNE EN POSE D'ONGLE DEPUIS 2004

www.facebook.com/loiseauongle

BMR
La Coop Comax

NOUVEL HORAIRE

Lundi au vendredi
8 h à 17 h
ouvert sur le midi

Samedi
8 h à 14 h

Venez dire bonjour à toute l'équipe!

400, Route 137, Saint-Denis-sur-Richelieu

Massothérapie

Chantal Desmarteau

- **Détente**
- **Deep tissue massage**
- **Thérapeutique**
  - Nerf sciatique
  - Tendinite, bursite
  - Torticolis, hernie
  - Épicondylite, entorse
  - Maux de tête, migraine
  - Douleurs : dos, cou etc
- **Femme enceinte et enfant**

Plus de 10 ans d'expériences
ENSEIGNANTE EN SUÉDOIS

Certificat cadeau
Reçu pour assurance
Membre F.Q.M.

645 5ième rang
St-Bernard de Michaudville
Tél : 450-779-5702

PETRO-A

SERVICE ET QUALITÉ

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS PÉTROLIERS

ESSENCE - DIESEL - MAZOUT - URÉE

Lubrifiants Mobil

Maintenant distributeur officiel des produits Mobil
GRAISSE – HUILE À MOTEUR – HUILE HYDROLIQUE

Merci d'encourager les gens d'ici !

39-A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu
(Québec) J0H 1K0

Téléphone : (450) 787-2370
Saint-Hyacinthe : (450) 771-4328
Sans-frais : 1 877 787-2370

www.petrolesarchambault.com

SOUDURE & MECANIQUE Y.M.

Machinerie Lourde

YVON MASSE

149 CARTIER
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, QC
J0H 1K0
BUR: 450-787-9763
CEL: 514-914-1806

Beauté Bons Prix

Sylvie Lamontagne
Esthéticienne

Esthétique
Laser
Électrolyse
Pose de cils

514 351-0655

Saint-Denis-sur-Richelieu

Danielle Houle

Travailleuse sociale et psychothérapeute

Psychothérapeute auprès d'adultes
et personnes âgées

Évaluation psychosociale pour homologation
d'un mandat en cas d'inaptitude

Bureau à
St-Denis-sur-Richelieu
514-712-1603

No. permis OPTSQ: HOUD91/05/300
No. permis OPQ: 60265-13
Membre de la SOQAB et de l'IIBA

Bruno Morin

Dessouchage et déchiquetage de branches

450 881-4152

Saint-Ours

Assurance responsabilité complète
Aucun dommage au terrain
Souche de tout diamètre
Estimation gratuite
Sous-traitance

Mini-entrepôts

ENTREPOSAGE DOMESTIQUE

À LOUER

Chauffé, éclairé
Sécuritaire

Au mois ou à l'année
Toutes grandeurs disponibles

Pour infos : Michel Lussier
514 444-2550

ST design

DESIGN
À DOMICILE

INTÉRIEUR
EXTÉRIEUR

résidentiel et commercial

SPÉCIALISTE EN OPTIMISATION DES PETITS ESPACES ET "DOWNSIZING"

SOPHIE TREMBLAY
DESIGNER
(514) 708-9639
c.p. 512,
St-Denis-sur-Richelieu, (Qc)
J0H 1K0
stdesign@videotron.ca
membre de l'A.G.A.D.
www.st-design.ca
Facebook : ST-Design

Clinique de Massothérapie - Kinésithérapie
Manon Bellemare
MASSOTHÉRAPEUTE
KINÉSITHÉRAPEUTE

Relaxation: 60 minutes - 75 minutes - 90 minutes
Thérapeutique (traitement de kinésithérapie)
30 minutes - 60 minutes
- *Douleur - Raideur cervicale, épaules, omoplates*
- *Torticolis - Maux de tête*
- *Douleur lombaire - Nerf sciatique - Hanches*
- *Tendinite - Épicondylite*

Drainage Lymphatique
Massage Femme enceinte
Traitement pour Vertige de positionnement
Traitement Énergétique Reiki

514-265-9030
308, Chemin des Patriotes
St-Denis-sur-Richelieu, QC
Sur rendez-vous seulement
be_manon@videotron.ca

Reçu d'assurance disponible
Certificat cadeau disponible
Membre en règle de l'Association professionnelle des Massothérapeutes spécialisés du Québec Mon Réseau +

Duc de Richelieu
Atelier - Galerie
Ginette Thibault aquarelliste

Plantes inusitées rares
Antiquités – Objets cadeaux

557, chemin des Patriotes
St-Denis-sur-Richelieu
(450) 787-4097
ducderichelieu@videotron.ca

CLINIQUE DENTAIRE BARIL ET PARENT

Dr Stéphane Parent

SERVICES OFFERTS

Dentisterie générale
Dentisterie esthétique
Couronne et prothèse
Couronne et prothèse sur implants
Traitement de canal
Extraction de dents de sagesse
Traitement de gencives
Blanchiment

Dr Gabriel Baril

(SUITE 201)
6165, BOUL. LAFRAMBOISE
(ARRONDISSEMENT ST-THOMAS-D'AQUIN)

dentaide

796-3303

« SOIRÉE D'INFORMATION »

Il me fait plaisir de vous convier à une soirée d'information qui aura lieu mercredi 26 octobre 2016 à 19hre à la Salle chez Jacques, 619 rue Principale de La Présentation.

Lors de cette soirée, Mme Sophie Desrochers des groupes internationaux chez Groupe Voyages Québec, se fera un plaisir de vous informer sur notre prochaine destination Europe « l'Espagne » (La Costa Del Sol & Barcelone). Lors de cette soirée sera visionné un diaporama des lieux, vous donnera toute la description des activités incluses et complémentaires et répondra à toutes vos questions en fin de présentation. Sera suivi une pause-café. Cette soirée est gratuite et sans aucune obligation. Si vous avez un certain intérêt ou que vous désirez simplement en savoir plus sur cette destination pour un éventuel projet, cette soirée s'adresse donc à vous ! Contactez-moi pour confirmer votre présence et le nombre de personnes qui vous accompagneront.

« SÉJOUR SUR LA COSTA DEL SOL ET DÉCOUVERTE DE BARCELONE »
25 septembre au 7 octobre 2017
2 949$ par personne en occupation double

Inclut une réduction de 100$ par personne si réservé avec dépôt avant le 30 novembre 2016

13 nuits – 18 repas inclus

Séjourner dans le sud de l'Espagne, ce n'est pas seulement découvrir son riche passé culturel et artistique mais c'est aussi jouir de son soleil, de sa bonne gastronomie et de son hospitalité. L'hôtel 4 étoiles est situé en face de la fameuse plage d'El Bajondillo à Torremolinos, célèbre station balnéaire de la Côte. Excursions optionnelles à prendre sur place : Séville, Malaga, Mijas, Ronda, Cordoue. Profitez de votre visite en Espagne pour découvrir Barcelone, une ville florissante, dynamique et envoûtante. Partez avec nous pour un voyage riche en contrastes et en surprises !

« Guide accompagnateur francophone »

Information Edith Jalbert
514-970-3160 - edith@edithjalbert.com
: Groupe Voyages Edith jalbert

Pour *Groupe Voyages Québec*, détenteur du permis du Québec

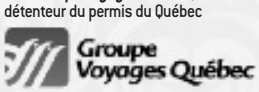

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE
DES PATRIOTES

Médecine sportive et familiale

NOUVELLE ADRESSE

160 Yamaska (coin du Collège)

PHYSIOTHÉRAPEUTES

Marie-France Dubois, B.SC., pht

Sylvie Roy, B.SC., pht

Nouveau service
MASSOTHÉRAPEUTE

Élyane Lemaire

514 503-8440
physiodespatriotes@gmail.com

Alain Roberge

entrepreneur spécialisé

- Fissure
- Membrane
- Remplacement drain français
- Restauration de fondation de pierres
- Imperméabilisation de fondation de blocs de béton
- Finition de fondation et de balcon acrylique
- Goudronnage

514 820-7581

alrobaz@hotmail.ca

RBQ : 5684-6165-01

Ostéopathie | Homéopathie

Luc Richard

osteoluc@gmail.com

À St-Denis-sur-Richelieu tous les Lundis

Reçus pour assurances

514-891-8255

la fibre Végétale

PANIERS DE LÉGUMES BIOLOGIQUES CULTIVÉS À ST-DENIS

5, 4e rang des Grands Bois Est,
St-Denis-sur-Richelieu

ECOCERT

équiterre

514-820-1766

Me Marie-Hélène Archambault,

LL.B., D.D.N.

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) **Tél.: (450) 787-3133**
J0H 1K0 Téléc.: (450) 787-2765

Eric Morel
Administrateur Réseau
Windows/VMWare

Réinstallation de Windows
Remplacement de pièce défectueuse
Connexion internet
Anti-virus - Routeur sans-fil

Tél.: 450-787-1146
St-Denis-sur-Richelieu
eric.morel@hotmail.com

20ans d'expérience en informatique

La Messagère des Mots
Création d'un hommage
Lise Boivin
1240, chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC
J0H 1K0
Tél.: 514 949-3497
lisonboivin@videotron.ca

www.ecolobac.ca
ÉCOLO-BAC
SERVICE DE MINI-CONTENEURS
514.212.4415
Daniel Laperle
VISA MasterCard

cuisine tradition
La cuisine Simplifiée prête à manger!!!
Paskoya
- Buffet chaud et froid
- Buffet funéraire
- Méchoui
- Pizza,panini,salades
101, Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu | 450.787.2565 | www.paskoya.com

REIKI
Harmonisation énergétique
Lise Boivin
1240, chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC
J0H 1K0
Tél.: 514 949-3497

CLUB DE TIR
BALLE D'ARGENT DE SOREL INC.
PISTOLET - REVOLVER 10, 15, 20 ET 30 MÈTRES
BLACK GUN 30 MÈTRES
CARABINE - FUSIL 50 ET 100 MÈTRES
COURS :
- CCSMAFAR
- LOI 9
- OFFICIEL DE TIR
INITIATION AU TIR :
- NIVEAU INTRODUCTION
- NIVEAU DE BASE
www.balledargent.com
MEMBRE DE LA FQT
CHAMP DE TIR
264, A, RANG NORD, SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL, QC J0G 1T0
450 742-3901
CTBAACP45@GMAIL.COM | WWW.BALLEDARGENT.COM
Ouvert début mai à mi-novembre le samedi et dimanche de 10 h à 17 h et le mercredi mi-juin au 1er mercredi de novembre de 13 h à 17 h

Ginette Lussier
Couturière
450-787-4020
571 Ch. des Patriotes
St-Denis-sur-Richelieu, Qc J0H 1K0

ANNONCES CLASSÉES

À LOUER

Apt. 3-1/2 440.00$ / mois
103 Yamaska.

Apt. 3-1/2 435.00$ / mois
149 St-Christophe.

Loft aire ouverte 652.00$ / mois
200 rue Yamaska.

Infos et visite Michel Lussier
514 444-2550

À LOUER

Bungalow à louer à St-Denis-sur-Richelieu, 850 $. Très propre. 3 chambres (2+1), 2 salles de bain (1+1). Rez-de-chaussée refait à neuf en 2014. Grand terrain. Disponible 1er décembre ou avant. Communiquer avec le **(514) 820-0853.**

À NOTER:

VOS PETITES ANNONCES DOIVENT NOUS PARVENIR EN PERSONNE AU BUREAU MUNICIPAL, AVANT LE PREMIER MERCREDI DU MOIS.

LE COÛT D'UNE PETITE ANNONCE EST DE 5,00$ POUR UN MAXIMUM 20 MOTS ET DE 10,00$ POUR UN MAXIMUM 60 MOTS.

Complète

Nettoyage et coupe des ongles, callosités, exfoliation, massage et vernis.

Express

Nettoyage et coupe des ongles ainsi qu'un vernis.

Homme

Nettoyage et coupe des ongles, callosités, et massage.

Enfant

Nettoyage et coupe des ongles ainsi qu'un vernis régulier.

Résine et poudre

Technique de trempage dans la poudre de résine avec résine pinceau.

Résine tissée

Technique a basse de monomère et de poudre d'acrylique.

Manucure au gel

Nettoyage et coupe des ongles et application d'un vernis au gel.

Manucure régulière

Nettoyage et coupe des ongles et application d'un vernis régulier.

Le microblading, est un maquillage semi-permanent qui permet de restructurer un sourcil de manière « plus vraie que nature ». Il s'agit réellement d'une calligraphie des sourcils réalisée à l'aide d'un stylo métallique et de nano aiguilles réunies sur une même ligne qui forment une fine lame. Cela permet d'obtenir une réplique parfaite du sourcil naturel idéal en une heure de temps seulement.

JEANNIE LOISEAU

128 RUE PHANEUF
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, J0H 1K0

SUR RENDEZ-VOUS
514-264-2798

INSTALLATIONS SEPTIQUES

Excavation Laflamme et Ménard inc.
Nous sommes une **équipe spécialisée** et nous **détenons l'expérience** dont vous avez besoin pour votre projet.

Notre expertise fait de nous un des plus importants installateurs dans ce domaine de la région.

Installateur et Partenaire de service Ecoflo® BIONEST HYDRO-KINETIC®

1590, rang Saint-Édouard, Saint-Simon, QC J0H 1Y0
www.excavationlaflammeetmenard.com RBQ: 2734-4415-96

EXCAVATION LAFLAMME et MÉNARD inc.

PION TRANSPORT

SOUMISSION GRATUITE
450 798-2344

CONTACTEZ-NOUS SANS TARDER.

CRÉDIT D'IMPÔT RÉNOVERT
Économisez jusqu'à 20%
Valide jusqu'au printemps 2017

Financement disponible
Accord D Desjardins

Votre dépanneur SERmax

Dépanneur Les Patriotes

St-Denis-sur-Richelieu

Tél: 450.787.1122 FaX: 450.787.2090

All Sonic
50 ans et toujours vert!

Spécial cinéma!!

Films d'horreur

2$ + tx

Pop corn gratuit!

à la location de 2 nouveautés ou +

Séries: 10$/semaine

C'est le retour de notre BONNE SOUPE CHAUDE!

2 choix tous les midis!

2 pour 1

film DVD ou jeu

Sur présentation de ce coupon au 98 Yamaska, St-Denis-sur-Richelieu

à l'achat de 25 litres de carburant

gratuit!

un petit café!

NAPOLÉON

Sur présentation de ce coupon au 98 Yamaska, St-Denis-sur-Richelieu

à l'achat de 25 litres de carburant

Une petite soupe gratuite!

Sur présentation de ce coupon au 98 Yamaska, St-Denis-sur-Richelieu

à l'achat de 25 litres de carburant

Me Pierre Pétrin
Notaire et conseiller juridique

Me Élise Pétrin
Notaire et conseiller juridique

Me Thomas Ryan
Notaire et conseiller juridique
Tél.: (514) 554-7926

Déménagé au presbytère (rez-de-chaussée)

101-636 Chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu,
(Québec) J0H 1K0

Tél.: (450) 787-2848
Fax: (450) 787-3721

Claude Jussaume inc.
Signe de passion

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Construction et rénovation
Résidentiel
Commercial

- Construction neuve
- Garantie de l'APCHQ
- Agrandissement
- Revêtement extérieur
- Finition intérieure
- Escalier sur mesure
- Toiture (bardeaux et acier architectural)

Contactez nous...

cjussaumeinc@hotmail.com
514·943·3240

RBQ 8354-8358-31

(450) 787-2430

Excavation Michaël G. Leblanc

Transport en vrac

Petites et grosses quantités
Pierre · Sable · Terre
Tranchée · Fossé · Réparation de drain · Tramac
Entrée d'eau et d'égout · Installation de fosses septiques
Déneigement

85 Rang Amyot Ouest, St-Denis-sur-Richelieu J0H 1K0

RBQ : 5596-2443-01

Construction J.P. Gaudet

Entrepreneur Général

RBQ 8333-3633-06

Rénovation / Construction

Jumelé personnalisé disponible

Maison unifamiliale

Garantie ABRITAT (APCHQ)

Projet domiciliaire

Domaine de la Seigneurie à St-Denis-sur-Richelieu

672, ch. des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

Bur.: 450 787-3113 • Fax: 450 787-3375 • Cell.: 514 838-7754

constructionjpgaudet@msn.com • www.constructionjpgaudet.com

30 ans d'expérience

- Maisons neuves personnalisées
- Agrandissement
- Résidentiel
- Vente et installation portes et fenêtres
- Rénovation
- Gestion de projet
- Toiture
- Pliage d'aluminium
- Clé-en-main

* Infrastructures payées à 100%

B&B À LA PETITE SCÈNE

Une expérience unique !

3 chambres spacieuses avec salle de bain privée. Petit déjeuner inclus.

613 Chemin des Patriotes
St-Denis-sur-Richelieu

450-787-1109

Vidéos et infos en ligne au **www.alapetitescene.ca**

Diane Beaudreault, D.D.

Clinique de denturologie

- Fabrication et réparation
- Prothèse complètes et partielles
- Prothèses sur implants
- Protecteur buccal

Consultation

450-787-2720 (sur rendez-vous)

620, Chemin des Patriotes, suite 102
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
(Centre professionnel St-Denis)

Geneviève Vézina

- Tenue de livres mensuelle et annuelle
- Impôts de particuliers, transmissions électronique
- Rapport de T.P.S. et T.V.Q.
- Paies informatisées avec dépôt direct

102, RUE YAMASKA
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
J0H 1K0

(450) 909-0668

gvezina26@videotron.ca

Membre de l'A.G.A.D.

Décor-Muret et Pavés

Réfection d'aménagement existant
Pavés, entrée, trottoir, patio et plus

Estimation gratuite
Travail garanti

mini-mini-excavation

Peter Kyriakakis
Propriétaire
312, Du Domaine
St-Denis-sur-Richelieu
(Québec) J0H 1K0
Tél.: 450-787-3432
Cell.: 514-591-0858

GARAGE S. RÉMY EIR.

Mécanique générale ■ Remorquage ■ Freins ■ Transmission ■ Mise au point

508, Chemin des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu QC J0H 1K0 ■ 450 787-2879

NOUVEAU

Traitement Anti-rouille
Pour autos et camions légers
450 787-2879

YOGA tout simplement
Hélène Clavet

Le Yoga centre

450-787-4183
yogatoutsimplement@gmail.com

OPTOPLUS

2860, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe, Qc
J2S 4Z1
450-773-5555

Dre Jocelyne Lemieux,
optométriste

Excavation
A.P. Charron

547 Route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc
J0H 1K0
Tél.: 450-787-3059
Cell.: 438-275-2638
Patrick Charron, représentant
excavation.a.p.charron@gmail.com

Alain Charron
Propriétaire

Qui s'y frotte s'y niche

Pension pour chiens

Gîte canin

Manon
514.771.2561
www.quisyfrottesyniche.com

Lundi au vendredi 9h00 à 18h30
Samedi et dimanche 9h00 à 17h00

Francine Fortin Coiffure

(450) 674-7145

NICOLE PARENT
BIJOUX STYLE PANDORA
Personnalisé à votre goût

(450) 787-2687

93Amyot ouest
St-Denis-sur-Richelieu

Sur rendez-vous
nicparent@hotmail.fr

Certificat cadeau disponible

INFIRMIÈRE EN SOINS DES PIEDS

- Coupe et amincissement
- Traitement des cors et callosités
- Traitement et prévention des ongles incarnés
- Massage des pieds
- Soins à domicile

Appeler après 18h00
Colette Bastien 450 787-3624

Centres Dentaires Véronneau inc.

St-Denis-sur-Richelieu

Dr Jacques Véronneau
D.M.D., M.Sc., Ph.D.
Dentiste généraliste

620, ch. des Patriotes, local 201
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC
J0H 1K0

Pour prendre rendez-vous
450-787-1110

www.cliniquesveronneau.com
st-denis@cliniquesveronneau.com

SERVICES

- Dentisterie générale et familiale
- Examen et dépistage
- Deuxième avis
- Restauration
- Traitement de canal
- Facettes, couronnes et ponts
- Extraction
- Urgence

Service d'urgence
450-771-6330

Un service essentiel et permanent!

excavation GIRMA inc.

RBQ: 8328-6765-33

Ecoflo® BIONEST TECHNOLOGIES INC. ENVIROSEPTIC Ecobox™

EXCAVATION GÉNÉRALE

Vente & installation de systèmes septiques écologiques
Fosses septiques · Champ d'épuration
Filtre à sable

Nous sommes à la recherche d'endroits pour déposer de la terre de remplissage non contaminée

Christian Martel (450) 278-3311
David Girouard (450) 223-4422

3655 Montée du 4e rang, Ste-Madeleine

Arsenault & Bellerose COMPTABLES

Brigitte Arsenault,
Comptabilité et impôts • 30 ans d'expérience

Vanessa Bellerose,
B.A.A. comptabilité

Services comptables généraux • Comptabilité en entreprise
Règlement des successions • Comptabilité pour le milieu agricole
Impôt des particuliers et des entreprises
Service de paie (dépôt direct)

brigittearsenault@hotmail.com
vanessabellerose@hotmail.com

T : 450 785-3042 • T : 450 785-2305 • F : 450 402-3142
2546 Immaculée-Conception, Saint-Ours QC J0G 1P0

Garage Guy Leblanc

184, rue Yamaska
St-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0

Tél.: (450) 787-2226
Téléc.: (450) 787-4112
Nuit: (450) 787-3921

Au plaisir de vous voir !

- Réparation AIR CLIMATISÉ
- Garanties commerciales aux entreprises
- Service de REMORQUAGE CAA

Nouvelles heures d'ouverture:

Lundi au Jeudi	7h00 à 18h00
Vendredi	7h00 à 17h00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

Pour mieux vous servir, Garage Guy Leblanc vous offre ces 2 bannières sous un même toit !

UNI-PRO

CAA QUÉBEC MD

Plomberie
Denis Descheneaux inc
ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN PLOMBERIE
Denis Descheneaux, propriétaire
2022, Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc J0G 1P0
T. 450 785-2232

TRANSPORT RONALD
CHARRON INC.
Excavation • Transport • Pierre • Sable • Terre
Terrassement • Déblaiement de neige
Installation fosse septique
R.B.Q. #1827-6998-69
99, rang Amyot ouest, St-Denis-sur-Richelieu, Qc J0H 1K0
Tél.: (450) 787-3440 Fax: (450) 787-9650

Construction
Mario Leboeuf inc.
Tél.: (450) 787-2562
Fax: (450) 787-9693
R.B.Q.: 8342-0547-32
- Entrepreneur général
- Rénovation - intérieur/extérieur
- Vente - installation: - Porte - Revêtement
- Fenêtre - Toiture
- Rampe
122, RANG AMYOT, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, QC J0H 1K0

RBQ: 5686-0406-01
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
450 792-2447
electricite@bryanjacques.com
891, rang de la Savane
Saint-Bernard-de-Michaudville, Qc J0H 1C0

Décapage Denis enr.
SPÉCIALITÉ:
Restauration d'antiquités
Denis Lisée
(450) 787-2143
101, Bourdages, St-Denis-sur-Richelieu J0H 1K0

Guy Laperle
Propriétaire
Guy Laperle Entrepreneur
Electricien Inc.
68, Latraverse, Saint-Ours (Québec) J0G 1P0
Tél.: 450 785-3203 Fax: 450 785-4111
Sans frais: 1-866-785-3203

Me RICHARD McMANUS
Conseiller en relations de travail
mcmanusrichard@videotron.ca
149, rue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu (Qc) J0H 1K0
Tél.: (450) 787-2969 • Fax: (450) 787-3381

Gazon des Patriotes
Commercial – Industriel
Estimation gratuite
Tonte de pelouse
Ramassage de feuilles
Spécialisé dans la tonte de grande surface
Norman Flibotte
Cell.: 514-891-3499
Rés.: 450-787-3886
317, chemin des Patriotes
St-Denis-sur-Richelieu J0H 1K0
Courriel: nflibotte@videotron.ca

Dr Martine Rémy, B.Sc. D.C.
Dr Terry Gehl, B.Sc. D.C.
CHIROPRATICIENS
Clinique Chiropratique St-Charles
12 rue de l'Union
St-Charles-sur-Richelieu QC J0H 2G0
Tél.: (450) 584-2625

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Général
Entrepreneur Électricien
RBQ: 8351-0982-26
Entreprise S.Gaudette
401, 4e rang
St-Bernard-de-Michaudville
Québec, J0H 1C0
Tél.: 450.792.2392
entreprisesgaudette@satelcom.qc.ca

FERNAND HUARD, président
Cell.: 514 927-0404

MARCO ROCHEFORT, représentant
Cell.: 514 444-9222

724 chemin des Patriotes
St-Denis-sur-Richelieu
Québec J0H 1K0
Tél.: 450 787-3415 • Fax: 450 787-9930
info@protecvisionsecurite.com

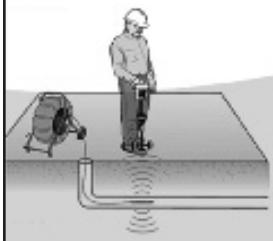

PRODUCTION DE VIDÉO NUMÉRIQUE

De structures existantes

- Drains français
- Drains agricoles
- Sorties d'égouts

INSPECTION PAR CAMÉRA VIDÉO NUMÉRIQUE

Résidentiel, commercial, industriel et municipal

- Pour travaux d'excavation
- Drains français
- Drains agricole
- Nettoyage de drains
- Biens et meubles
- Inventaire de commerce
- Aide mémoire en cas de réclamation
- Preuves pour assurances et ventes / achats de maisons

Remises de DVD sur demande appelez au 450 787-3415 ou écrivez nous par courriel à info@protecvisionsecurite.com

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Simon Jolin-Barrette
Député de Borduas

Bureau de circonscription
535, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
Bureau 304, Beloeil (QC) J3G 5E9

450 464-5505
sjb.bord@assnat.qc.ca
simonjolinbarrette.ca

ICI centris.ca
Le site de l'industrie immobilière
Plus de 90,000 propriétés au Québec

Michel Robichaud
Courtier immobilier agréé à votre service depuis 1982

Courriel: michel@michelrobichaud.net

Visitez nos propriétés au:
www.michelrobichaud.net
ESTIMATIONS GRATUITES DE LA VALEUR MARCHANDE.

450-787-2305

Désilets et Desmarais
688, chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu
450 787-2077

Lun. au ven. : 9 h à 20 h
Sam. : 10 h à 17 h
Dim. : Fermé
Service de livraison

Proxim
prend soin de vous

PLOMBERIE ALP INC.
CHAUFFAGE-GAZ
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

Luc Phaneuf
Cell.: (450) 278-3516
820, rue Gervais
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2T 5C4
Licence R.B.Q. : 8317-9424-54

Il reste une place pour votre annonce ici...
Contactez-nous au:
450 787-2244

LAVAGE ET EXTERMINATION ANDRÉ
Résidentiel, commercial et agricole
450-794-2314 ou 450-223-7223

Lavage de maison, roulotte, camion
Extermination, traitement :
- Araignées
- Fourmis.
- Abeilles
- Rongeurs

Profitez d'un lavage de maison ou autre pour faire un traitement d'araignées ou autres.

Travail garanti - Service 7 jours - Estimation gratuite

viacapitale
Via Capitale Avenue
Agence immobilière

Daniel Messier
Courtier immobilier résidentiel
514 967-2395
daniel_maisoneuve@hotmail.com
545 Wilfrid-Laurier, bureau 120
Beloeil (Québec) J3G 4H8
B 450 467-1211 • F 450 467-2354

JOËLLE LALLIER
acupuncteure
Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois
Saint Charles sur Richelieu
514.961.9984
Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

Patrick Phaneuf
Entrepreneur Électricien Inc.
Service 24 heures / 7 jours
• *Résidentiel* • *Commercial* • *Agricole*

170, rue Saint-Joseph
St-Denis-sur-Richelieu, QC
J0H 1K0
Tél.: (450) 787-3150
Cell.: (514) 977-0078
Fax: (450) 787-3199

Coop à but non lucratif pour le conditionnement physique à proximité.

Prenez votre santé en main tout près de chez vous, au meilleur prix!

Encouragez la prévention en santé près de chez vous, l'activité physique pour les jeunes et moins jeunes, le sport!

Encouragez Diony Forme!

Mettez du soleil dans votre vie et dans votre milieu!

DIONY FORME
coopérative de mise en forme

Situé à Saint-Denis près du Quai Municipal (à l'arrière du Bureau Municipal).

TARIFS GÉNÉRAUX:

- ADULTE : 300$ plus taxes par an.
- JUNIOR : 150$ plus taxe par an
- Familiale adulte (2 ou plus sous le même toit!) : 250$ plus taxes par an.
- Employés municipaux : 250$ plus taxes par an.
- TARIF 6 MOIS : 200$ plus taxes.

**Parts sociales 50$ obligatoires pour tous les abonnements (payable 1 fois a vie!)

NOUVEAU !

Programmes spéciaux pour coureurs et cyclistes!

Programmes pour perte de poids et remise en forme!

Notre entraîneur!

Nadia Chicoine,
Bacc. en Éducation Physique

450 909-0909

Courriel: dionyforme@videotron.ca

POUR LES MEMBRES CET ÉTÉ...

Notre champion de boxe Rémi Bélanger nous offre gratuitement 4 matinées de formation cardio-boxe!

Dates :
Les dimanches 3 et 10 juillet et les 14 et 21 août à 10h!

Participez!
Pour le plaisir et la forme!

DIONY FORME
coopérative de mise en forme

HORAIRE

	ADULTES	MINEURS (moins de 18 ans)
Lundi	6h00 à 22h00	17h00 à 20h00
Mardi	6h00 à 22h00	17h00 à 20h00
Mercredi	6h00 à 22h00	17h00 à 20h00
Jeudi	6h00 à 22h00	17h00 à 20h00
Vendredi	6h00 à 22h00	
Samedi	6h00 à 17h00	
Dimanche	6h00 à 17h00	

MARCHÉ LACHAMBRE & FILS
À VOTRE SERVICE
DEPUIS 1940
NOUS AVONS VOTRE SANTÉ À...
NOUS VOUS PROPOSONS
de la fraîcheur
des produits MAISON de qualité
de l'exclusivité
au réconfort
ET CE,
SANS FAIRE DES KILOMÈTRES
MARCHÉ
BONICHOIX
MARCHÉ LACHAMBRE .CA
450-787-2838
140 Yamaska
St-Denis sur Richelieu
7h-21h

ASSURANCES AUTO,
HABITATION ET ENTREPRISE

MON COURTIER SAVANT

Chapdelaine
assurances
et services financiers inc.

2960, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe
514 877-4900
chapdelaine.qc.ca

Activités à ne pas manquer...

HALLOWEEN

Lundi le 31 octobre 2016

Bonbons aux maisons
17h à 20h30

Maison hantée

18h30 à 22h

560, chemin des Patriotes

Bénévoles recherchés (animation)
450 787-2712

OCTOBRE 2016

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3 Séance du conseil à 20h00	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18 Assemblée publique à 19h30	19	20	21	22
23/30	24/31 HALLOWEEN	25	26	27 Assemblée publique à 19h30	28	29

NOVEMBRE 2016

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7 Séance du conseil à 20h00	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

LÉGENDE:

- Matières résiduelles (ordures) – Volumineux : à toutes les collectes de matières résiduelles (ordures).
- Matières recyclables aux 2 semaines les jeudis.
- Collecte de résidus verts.
- Collecte sapin de Noël.